

REPUBLIQUE DU TCHAD
UNITE - TRAVAIL – PROGRES

MINISTERE DU PLAN, DE L'ECONOMIE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES (INSEED)

المعهد الوطني للإحصاء و الدراسات الاقتصادية والديمغرافية



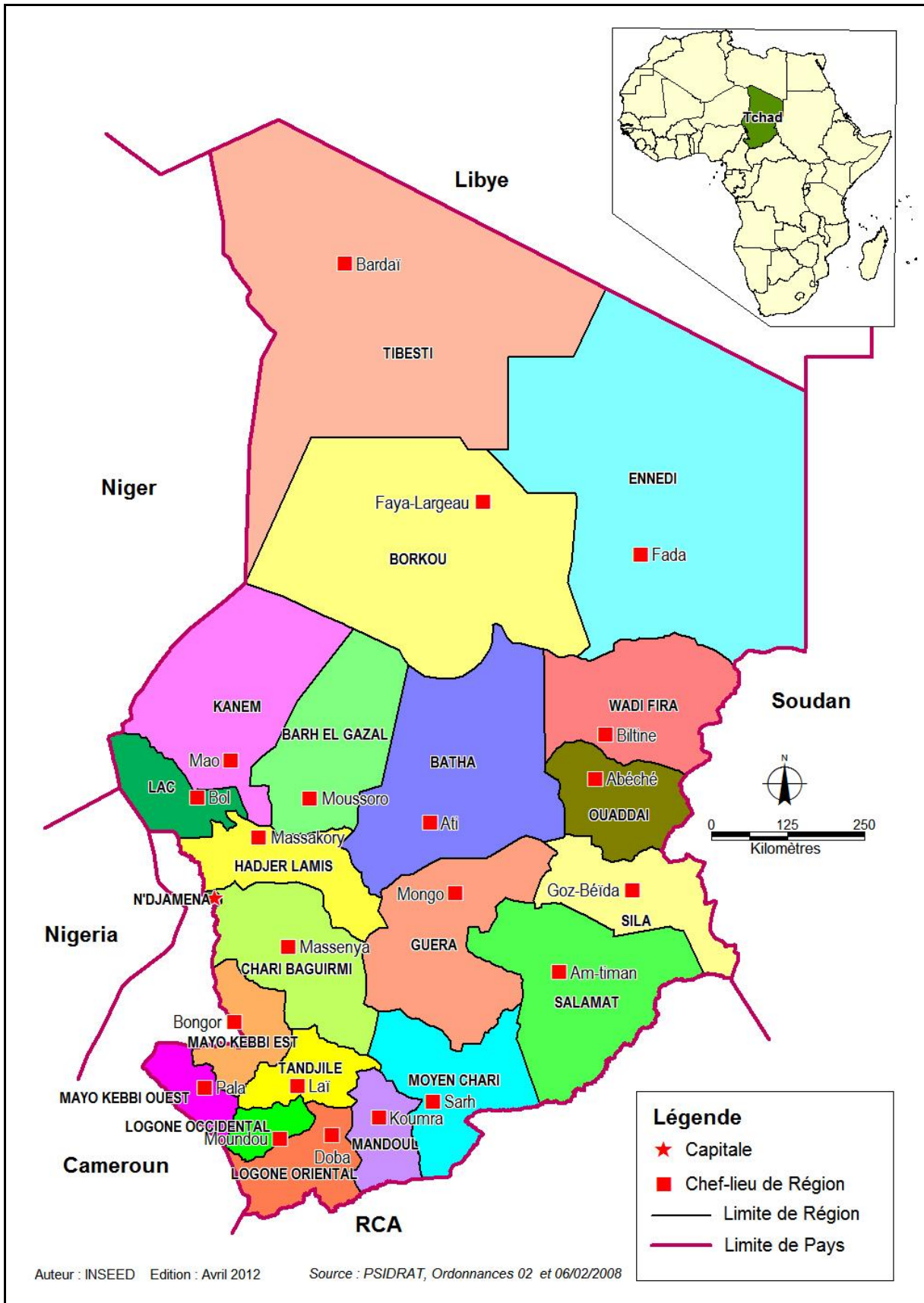
DEUXIEME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH2, 2009)



RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS

Mars 2012

CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD



SOMMAIRE

CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD	1
LISTE DES TABLEAUX COMMENTES	4
AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	8
A. CONTEXTE DE REALISATION DU RGPH2	10
A.1 Contexte de la mise en œuvre du RGPH2	10
A.2 Mobilisation des ressources et engagement politique	12
A.3 Mobilisation des moyens humains et logistiques	12
B. ASPECTS METHODOLOGIQUES	13
B.1 Base légale	13
B.2 Activités préparatoires	13
B.3 Dénombrement	15
B.4 Traitement et validation des données	15
B.5 Définitions des principaux concepts utilisés	17
C. VUE D'ENSEMBLE SUR LES RESULTATS DEFINITIFS	20
D. REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SELON LA REGION DE RECENSEMENT	24
D.1 Répartition de la population totale par sexe selon la région de recensement	24
D.2 Répartition de la population totale recensée par milieu de résidence selon la région de recensement	26
E. POPULATION TOTALE RECENSEE SELON LE MODE DE VIE (NOMADE/SEDENTAIRE)	27
E.1 Répartition de la population totale recensée par mode de vie selon la région de recensement	27
E.2 Répartition de la population totale recensée par mode de vie selon la région de rattachement administratif	28
E.3 Répartition de la population totale recensée par mode de vie et par sexe selon la région de rattachement administratif	29
F REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES RECENSES ET DE SA POPULATION	30
F.1 Répartition des ménages ordinaires recensés et de sa population selon la région de recensement	30
F.2 Répartition des ménages ordinaires recensés par région de recensement selon le milieu de résidence	32
G. POPULATION DES REFUGIES	33
H. POPULATION TOTALE RECENSEE SELON LES GROUPES SOCIAUX D'AGE SPECIFIQUE	34

H.1	Quelques aspects méthodologiques : Gestion des non déclarés sur l'âge	34
H.2	Population recensée des enfants et des jeunes.....	35
H.3	Population recensée des femmes en âge de procréer	36
H.4	Population recensée des enfants d'âge vaccinal	37
H.5	Population recensée d'âge scolaire	38
H.6	Population recensée des personnes âgées.....	39
H.7	Population tchadienne d'âge électoral	40
ANNEXES		43
ANNEXE 1 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		44
ANNEXE 2 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée par lieu de recensement selon le mode de vie (Nomades/Sédentaires) et le sexe		49
ANNEXE 3: Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population recensée des ménages ordinaires par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		54
ANNEXE 4 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition des ménages ordinaires recensés par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage		59
ANNEXE 5 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée des enfants (0-14 ans) et des jeunes (15-24 ans) par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		64
ANNEXE 6 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée de moins de 18 ans (0-17 ans) par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		72
ANNEXE 7 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée des femmes en âge de procréer par lieu de recensement selon le milieu de résidence...		77
ANNEXE 8 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		82
ANNEXE 9 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée d'âge scolaire par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		106
ANNEXE 10 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée des personnes âgées (60 ans et plus) par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		129
ANNEXE 11 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population tchadienne recensée âgée de 18 ans et plus par lieu de recensement selon le milieu de résidence et le sexe		133
ANNEXE 12 : Tableaux des résultats détaillés sur la répartition de la population totale recensée par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe		138

LISTE DES TABLEAUX COMMENTES

Tableau 1 :	Quelques indicateurs globaux issus des résultats définitifs du RGPH2	22
Tableau 2 :	Répartition de la population totale par sexe selon la région de recensement et indices de parité entre hommes et femmes	24
Tableau 3 :	Typologie régionale de la population du Tchad au RGPH2 selon la taille	25
Tableau 4 :	Répartition de la population totale recensée par milieu de résidence et taux d'urbanisation selon la région de recensement	26
Tableau 5 :	Répartition de la population totale recensée par mode de vie (nomade/sédentaire) et poids démographique des nomades dans la population totale selon la région de recensement	27
Tableau 6 :	Répartition de la population totale recensée par mode de vie (nomade/sédentaire) et poids démographique des nomades dans la population totale selon la région de rattachement administratif	28
Tableau 7 :	Répartition de la population totale recensée par mode de vie (nomade/sédentaire) et par sexe selon la région de rattachement administratif et poids démographique des femmes	29
Tableau 8 :	Répartition de la population recensée des ménages ordinaires par sexe et effectif et taille moyenne des ménages selon la région de recensement	30
Tableau 9 :	Effectif et taille moyenne des ménages ordinaires recensés par région selon le sexe du chef de ménage et poids démographique des femmes chefs de ménage	31
Tableau 10 :	Répartition des ménages ordinaires recensés et de sa population par région de recensement et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	32
Tableau 11 :	Répartition de la population des réfugiés par sexe selon la sous-préfecture d'accueil et poids démographique des femmes	33
Tableau 12 :	Effectifs ajustés et poids démographique des enfants (0-14 ans) et des jeunes (15-24 ans) recensés par région et poids démographique des femmes	35
Tableau 13 :	Population féminine recensée en âge de procréer (12-49 ans) par région et par groupe d'âges et Poids démographique par rapport à la population totale et par rapport à la population féminine de la région.....	36
Tableau 14 :	Population des enfants d'âge vaccinal (0-4 ans) par région selon l'âge de l'enfant et Poids démographique par rapport à la population totale	37

Tableau 15 : Effectif ajusté de la population d'âge scolaire (6-24 ans) par cycle et Poids démographique de la population scolarisable dans le primaire et dans le secondaire dans la population totale	38
Tableau 16 : Effectif ajusté des personnes âgées (60 ans et plus) par région selon la classe d'âges (3ème et 4ème âges) et Taux de vieillissement de la population par région selon le milieu de résidence.....	39
Tableau 17 : Effectif ajusté de la population tchadienne recensée âgée de 18 ans et plus région de recensement selon le sexe, poids démographique par rapport à la population totale et poids démographique des femmes ...	40
Tableau 18 : Effectif ajusté de la population tchadienne recensée âgée de 18 ans et plus par région de rattachement administratif selon le mode de vie et le sexe et poids démographique dans la population totale concernée	41

AVANT-PROPOS

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été institué par Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000. En fait, les Nations Unies recommandent aux gouvernements de réaliser un recensement démographique tous les dix (10) ans. Mais faute de moyens et parfois aussi à cause de l'instabilité politique, beaucoup de pays africains n'arrivent pas à respecter cette périodicité. C'est le cas du Tchad dont le premier recensement démographique remonte à 1993.

La réalisation de cette importante opération s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de se doter d'outils statistiques fiables et à jour pour permettre une meilleure connaissance de la situation socio-économique, administrative et politique de notre pays.

L'organisation du RGPH2 étant un acte de souveraineté nationale, son exécution incombe principalement à l'Etat et c'est pour cette raison que le Gouvernement, qui s'était engagé à financer le budget à hauteur de 50 %, a finalement contribué à plus de 65 % au budget total actualisé. Aussi, compte tenu du fait que le recensement est une opération très lourde et coûteuse, et l'étendue du pays constituant un défi supplémentaire à relever, le Gouvernement a bénéficié de l'appui de ses partenaires au développement.

Après les travaux préparatoires, le dénombrement s'est déroulé du 20 mai au 30 juin 2009 sur l'ensemble du territoire national. L'exécution de cette opération répond au souci du Gouvernement tchadien, des acteurs politiques mais aussi des partenaires au développement de disposer d'indicateurs fiables et récents afin de permettre le suivi et l'évaluation des politiques de développement, menées dans le cadre de la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SNRP2) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

De manière générale, les travaux de terrain se sont déroulés de manière satisfaisante malgré quelques difficultés conjoncturelles rencontrées au cours de la préparation de l'opération qui méritent d'être relevées. Il s'agit notamment de l'attaque par les rebelles de la ville de N'Djaména en février 2008 et de l'Est du pays en mai 2009.

La publication des résultats définitifs présentés dans ce rapport est le fruit de la volonté et de l'engagement politiques manifestés au plus haut niveau de l'Etat par le Président de la République Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY FANGHELE et de son Gouvernement. D'une manière générale, la mise en œuvre du RGPH2 a bénéficié des conditions favorables créées par le consensus politique national sur la conduite de l'opération et la mobilisation exceptionnelle des Députés, des Autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles ainsi que de l'ensemble des populations du Tchad.

Les résultats préliminaires ont été publiés en septembre 2009 dans un Rapport intitulé « Résultats Globaux ». Ils répondaient au souci du Gouvernement de mettre très rapidement des résultats globaux à la disposition des utilisateurs, en attendant les résultats définitifs qui donneront plus de détails sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population. Tel est précisément l'objet de la présente publication qui résulte des travaux d'exploitation de l'ensemble des questionnaires ainsi que de

traitement, d'évaluation et de validation des données et rend désormais caduque le rapport sur les résultats préliminaires.

J'exhorte les services publics, les partenaires au développement, les ONG et tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, à une utilisation bénéfique de ces données pour le plus grand intérêt du pays.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer, au nom du Gouvernement de Son Excellence le Président IDRISS DEBY ITNO, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont la contribution matérielle, technique et financière a permis l'exécution de cette importante opération.

Je tiens à remercier particulièrement le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Coopération Suisse, la Coopération française, les Etats Unis d'Amérique (USA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) ainsi que les consultants nationaux et internationaux qui ont apporté leur appui technique.

Je tiens également à féliciter la Direction Générale et tout le personnel de l'INSEED ainsi que le personnel temporaire dont l'engagement sans faille a permis la bonne réalisation de l'opération.

Enfin, nous rendons hommage à toutes les personnes qui ont contribué aux différentes étapes de l'opération et qui ne sont plus de ce monde.

**LE MINISTRE DU PLAN, DE L'ECONOMIE ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

BEDOUMRA KORDJE

INTRODUCTION

Le souci du Gouvernement est d'assurer le bien-être des populations (en construisant des hôpitaux, des routes, des écoles, en creusant des forages pour l'eau potable, etc.). Or, pour bien orienter ses décisions et ses choix, pour planifier, élaborer et mettre en œuvre des programmes de développement efficaces et pouvoir évaluer les progrès accomplis, il a besoin de disposer des informations statistiques détaillées sur la population du pays ; le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été réalisé pour fournir ces données.

Ce recensement a en effet pour objectif global de permettre une meilleure connaissance de la situation démographique du pays et de sa dynamique afin de favoriser l'intégration des variables démographiques dans la gestion de l'économie et du développement du Tchad et plus spécifiquement de :

- Déterminer l'effectif de la population totale du Tchad, sa structure par sexe et par âge selon certaines caractéristiques socioéconomiques et culturelles, sa répartition spatiale selon les différentes circonscriptions administratives et le milieu de résidence;
- Contribuer au renforcement du processus démocratique en facilitant notamment la planification et l'organisation du recensement électoral;
- Déterminer les niveaux, structures et tendances de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité et de la migration ;
- Evaluer l'évolution récente et future de la population ;
- Déterminer les caractéristiques des ménages, de l'habitat et du cadre de vie de la population ;
- Actualiser le fichier des localités et constituer une base de données sociodémographiques ;
- Actualiser la base de sondage ;
- Promouvoir l'utilisation des données et des résultats du recensement ;
- Fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de la femme et de l'enfant tchadiens.

Compte tenu des besoins pressants des utilisateurs, une exploitation rapide des tableaux récapitulatifs des questionnaires avait permis de disposer des résultats provisoires publiés en septembre 2009 sous le titre « Résultats Globaux ». Le présent rapport fournit les résultats définitifs issus de l'exploitation et du traitement de l'ensemble des données contenues dans les questionnaires. Il sera suivi par de nombreux autres rapports et documents fournissant des résultats plus détaillés et désagrégés afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et d'atteindre pleinement les objectifs spécifiques assignés au RGPH2 rappelés ci-dessus.

Il va de soi que la publication de ce rapport rend désormais caduque celui portant sur les « Résultats Globaux » publié en septembre 2009 et constitue, avec les autres rapports définitifs qui suivront, les seuls documents de référence sur les résultats du RGPH2.

Le rapport se structure comme suit : (i) Contexte de réalisation du RGPH2 ; (ii) Aspects méthodologiques ; (iii) Vue d'ensemble sur les résultats définitifs; (iv) Répartition de la population totale selon la région de recensement ; (v) Population totale recensée selon le mode de vie (nomade/sédentaire) ; (vi) Répartition des ménages ordinaires recensés et de sa population ; (vii) Population des réfugiés ; (viii) Population totale recensée selon des groupes sociaux d'âge spécifique et (ix) Annexes.

Les données portent sur la population de droit, dite population résidente (résidents présents et résidents absents).

A. CONTEXTE DE REALISATION DU RGPH2

Un Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est une opération statistique de grande envergure qui permet de collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser des données démographiques, socio-économiques et culturelles. Ces données concernent l'ensemble de la population, et peuvent être désagrégées au niveau géographique le plus fin (canton, village).

Dans le cas du Tchad, en plus du fait que les résultats du RGPH2 constituent des bases de données importantes permettant d'améliorer la planification et l'évaluation des politiques publiques de développement (SNRP, OMD, etc.), on s'attend à ce qu'ils contribuent au renforcement du processus démocratique, car les acteurs politiques signataires de l'accord du 13 Août 2007 se sont entendus pour se servir des produits du RGPH2 pour renforcer le processus politique défini dans ledit accord.

Le Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH1) a été réalisé en 1993. Les données issues de cette opération ont beaucoup contribué à l'élaboration et à la planification des politiques nationales ; mais ces données qui datent de plus de 16 ans sont devenues obsolètes. Car, depuis 1993, le pays a connu beaucoup de changements (et dans tous les domaines) dont certains ont profondément marqué la structure, le niveau et la tendance des différentes caractéristiques socio-économiques, démographiques, et culturelles. Ces changements sont essentiellement causés par les facteurs suivants :

- la démocratisation de la vie publique depuis le 1er décembre 1990 ;
- les aménagements institutionnels et territoriaux dans le cadre du processus de la décentralisation ;
- l'accroissement de la population ;
- l'impact des investissements publics dans les secteurs sociaux ;
- l'impact de l'avènement de l'ère pétrolière sur le niveau et la structure de la production économique du pays ;
- les mouvements migratoires (dont l'exode rural) ;
- les migrations forcées dues aux conflits armés et intercommunautaires dans certaines régions du pays.

C'est donc à juste titre que le Gouvernement a décidé, avec l'appui des partenaires, d'organiser le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2).

A.1 Contexte de la mise en œuvre du RGPH2

Le RGPH2, a été institué par le Décret n°408/PR/MPED du 11 septembre 2000. Cette opération, convient-il de souligner, a été programmée dans un contexte national particulier marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés qui ont fait de sa réalisation

un grand défi. Ainsi, des contraintes et des difficultés ont été rencontrées aux étapes critiques de l'opération :

- L'accès difficile à certaines régions, les sites habités dispersés, l'impraticabilité des routes et pistes en période pluvieuse, la faible couverture (dans certaines régions) par la téléphonie mobile ;
- Les deux grandes phases de l'opération (cartographie et dénombrement) ont été menées en partie en saison pluvieuse ;
- L'insuffisance en ressources humaines dans certaines régions ;
- Certains cas de délimitation des ressorts territoriaux non finalisés ont constitué des difficultés qui ont souvent nécessité des consultations avec les autorités administratives et traditionnelles ;
- La situation sécuritaire sur la bande frontalière avec le Soudan ;
- Une population majoritairement analphabète, donc comprenant difficilement les enjeux du processus malgré la sensibilisation intensive menée.

La plupart de ces difficultés ont pu, heureusement, être surmontées grâce à la volonté et à la détermination du Gouvernement et des partenaires. Il convient également de saluer la contribution active et positive de toute la classe politique du pays (majorité présidentielle et opposition démocratique), qui a convenu que le RGPH2 soit une activité prioritaire dans la mise en œuvre de l'accord du 13 Août 2007.

La réalisation avec succès de cette grande opération constitue une étape importante dans la poursuite du renforcement du processus démocratique du pays, et permet : (i) au Tchad de figurer parmi les pays africains ayant réussi à réaliser avec succès au moins deux recensements et (ii) de répondre à au moins trois préoccupations majeures du Gouvernement, à savoir :

- Disposer des bases de données fiables tenant compte du processus de la décentralisation mis en œuvre et du nouveau découpage administratif et territorial ;
- Disposer d'outils statistiques et sociodémographiques permettant de mieux orienter les politiques et programmes de développement ;
- Produire des données de qualité devant contribuer au bon déroulement du processus politique défini dans l'accord du 13 Août 2007.

En termes de couverture, le RGPH2 a couvert l'ensemble du pays en dehors des sous-préfectures de Tissi et Moudeina et d'une partie des sous-préfectures de Mogororo et d'Adé dans le Sila ainsi que la commune de Zouar dans le Tibesti, où les conditions de sécurité étaient jugées insuffisantes au moment du dénombrement. Toutefois, sur la base des données du RGPH1, les populations de ces localités ont été estimées et intégrées dans les résultats publiés.

A.2 Mobilisation des ressources et engagement politique

Le 28 janvier 2008, une table ronde a été présidée par le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, qui a regroupé autour de lui les principaux partenaires au développement. Au cours de cette rencontre, des engagements ont été pris ou confirmés. En mars 2008, le Gouvernement, avec l'appui de l'UNFPA, a actualisé le document de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

Concernant la mobilisation des ressources financières, les Plus Hautes Autorités du pays, mesurant parfaitement l'importance des statistiques dans la planification du développement et le fait que le RGPH2 est une opération de souveraineté qui contribue au processus démocratique, ont déjà ordonné le trésor public qui a décaissé plus de 65 % du budget total du RGPH2 réévalué à 15,8 milliards de FCFA.

En plus de la contribution financière qui reflète un engagement politique au plus haut niveau de l'Etat, le RGPH2 a bénéficié d'une mobilisation intensive des membres du gouvernement, des députés et des autres acteurs politiques. Cette mobilisation a été déterminante pendant le dénombrement dans certaines régions en ce qui concerne particulièrement le recensement de la population nomade. En effet, la question du dénombrement de cette catégorie de la population a fait l'objet de plusieurs rencontres et de séances de travail entre les experts de l'INSEED, les députés et les hommes politiques, au cours desquelles la stratégie retenue a été développée et expliquée de long en large. C'est à l'issue de toutes ces discussions qu'il a été retenu que la population nomade recensée à un endroit donné soit rattachée à son terroir pour répondre à certaines préoccupations des politiques.

A.3 Mobilisation des moyens humains et logistiques

La réalisation du RGPH2 a nécessité la mobilisation des ressources humaines et des moyens logistiques très importants.

Ainsi, lors des travaux cartographiques qui ont duré 9 mois, il a été mobilisé:

- 150 agents cartographes ;
- 50 chefs d'équipes (une équipe comprenant 3 agents, un chef d'équipe et un chauffeur) ;
- 8 chefs de groupe (un chef de groupe supervisant plusieurs équipes).

Ces équipes ont été régulièrement appuyées par des missions de supervision intégrées comprenant des experts de l'INSEED et des membres de l'assistance technique internationale. Cette phase a mobilisé plus de 60 véhicules et autres moyens de déplacement spécifiques (motos, animaux de monture, hors bord, etc.).

Quant à la phase du dénombrement qui a constitué le point culminant de l'opération, on a mobilisé plus de 400 véhicules, 4.000 motos et d'autres moyens de déplacement, et près de 20.000 agents (toutes catégories confondues) ont été déployés sur le terrain. Il importe de signaler qu'à l'approche du dénombrement, tous les cadres statisticiens et démographes ont été mobilisés pour assurer un meilleur encadrement de l'opération.

B. ASPECTS METHODOLOGIQUES

B.1 Base légale

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été institué par le Décret n°408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000 qui ordonne le dénombrement de **"toutes les personnes physiques résidant sur le territoire de la République du Tchad à l'exclusion des membres du corps diplomatique et consulaire"**.

Le cadre institutionnel de mise en œuvre comporte deux organes clés : la Commission Nationale de la Population (CNP) qui assure la fonction d'orientation et de décisions et l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) qui est la structure opérationnelle d'exécution.

La Commission Nationale de la Population s'appuie sur le Comité Technique du Recensement (CTR) tandis que l'INSEED s'appuie sur le Bureau de Coordination du Deuxième Recensement (BCDR) qui est chargé de l'élaboration des documents techniques, de l'organisation des travaux préparatoires et du dénombrement, du traitement et de l'analyse des données, de la publication et de la diffusion des résultats.

B.2 Activités préparatoires

B.2.1 Elaboration des documents techniques

L'élaboration des documents techniques a duré environ un an. Elle a concerné les documents cartographiques (manuel de l'agent cartographe, manuel de l'agent de digitalisation, manuel de l'agent dessinateur et autres fiches de terrain) et les documents méthodologiques liés à la collecte (Questionnaires, Manuel de l'agent recenseur, Manuel du Contrôleur, Manuels de supervision, etc.). Une réunion du Comité Technique (CT) a eu lieu le 10 juin 2008 et a permis d'examiner le projet du questionnaire. Un atelier d'évaluation et de validation des documents techniques a été organisé et a permis d'apprécier la qualité scientifique et l'opérationnalité de ces documents.

B.2.2 Travaux cartographiques censitaires

La cartographie censitaire a pour principal but de découper le territoire national en des petites aires appelées Zones de Dénombrement (ZD) confiées chacune à un seul agent recenseur afin d'éviter les omissions et les doubles comptes.

Lancés officiellement le 1^{er} juillet 2008, les travaux cartographiques de terrain ont pris fin le 30 mars 2009. Les GPS (Global Positioning System) ont été utilisés pour le positionnement des villages, la détermination des contours administratifs et les infrastructures socio-économiques de base.

Malheureusement, dans sa mise en œuvre, la cartographie censitaire a rencontré quelques difficultés liées au démarrage des travaux en saison des pluies ainsi que des problèmes liés aux ressorts territoriaux non déterminés dans certaines entités administratives.

B.2.3 Recensement Pilote

Tout recensement démographique est précédé d'un recensement pilote en vue de tester l'efficacité de la méthodologie et toute l'organisation ainsi que les documents techniques (guide de formation, manuel de l'agent recenseur, les fiches, etc.) prévus pour le dénombrement principal. Le dénombrement pilote a été organisé du 15 au 30 septembre 2008 et a concerné 70 ZD sédentaires.

L'analyse des données de ce recensement pilote a permis de déceler un certain nombre de problèmes notamment : le faible niveau de certains agents recenseurs, la surestimation de la population lors des travaux cartographiques, l'insuffisance de supervision lors de la collecte. Des recommandations ont été formulées au cours d'un atelier d'évaluation et prises en compte lors de la finalisation des documents techniques et du recrutement du personnel de terrain.

B.2.4 Sensibilisation

Afin de mieux informer la population sur l'importance du RGPH2, il a été créé une Section Sensibilisation composée d'un cadre de l'INSEED, d'un représentant du Ministère de la Défense Nationale, d'un représentant du Ministère de la Communication et d'un représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

La campagne de sensibilisation a été lancée en même temps que les travaux cartographiques et s'est intensifiée au fur et à mesure qu'on s'approchait de la période de dénombrement. Plusieurs activités ont été réalisées à cet effet, et on peut citer entre autres : des missions de sensibilisation à travers le pays, des séminaires et journées d'information au profit des parlementaires, des gouverneurs, des communicateurs, de la société civile et des paris politiques, la conception et la production de différents supports : dépliants, affiches et autocollants, tee-shirts, sketch et chanson du RGPH2, les reportages et les émissions radiotélévisés.

Dans l'ensemble, la campagne de sensibilisation a créé un engouement pour la réussite du dénombrement sur le terrain d'autant plus qu'à la veille du dénombrement, des ministres, des parlementaires et d'autres leaders d'opinion n'ont pas hésité à descendre sur le terrain pour mobiliser les populations. Ces activités ont été menées en plus de la sensibilisation animée par les Organes Locaux du Recensement (OLR). Dans l'ensemble, la campagne de sensibilisation s'est bien déroulée et a permis d'obtenir une très forte adhésion des différentes couches de la population.

B.2.5 Formation du personnel

Qu'il s'agisse des travaux cartographiques ou de la collecte, l'INSEED a toujours procédé à la formation de son personnel (permanent ou temporaire) avant son implication dans les travaux. Ainsi, les agents cartographes, les agents de digitalisation et de saisie ainsi que les dessinateurs ont été formés d'abord sur l'utilisation des GPS, du logiciel MapInfo, etc.

Pour la collecte, l'INSEED a procédé à une formation en cascade du personnel de terrain. Ainsi, les cadres de l'INSEED et les Experts (UNFPA, Coopération Suisse/UE) ont eu à former les Coordonnateurs Régionaux et les Délégués Départementaux à N'Djaména. Ces derniers ont procédé, à leur tour, à la formation des Délégués Sous-Préfectoraux et des Superviseurs dans les chefs lieux de région. Enfin, les Délégués Sous-Préfectoraux, assistés des Superviseurs, ont formé les Contrôleurs et les Agents Recenseurs avec l'appui des Délégués Départementaux.

La formation des différents types de personnel de collecte s'est étalée de janvier à mai 2009 et a concerné environ 21.000 stagiaires. Pour les agents de collecte (agent recenseurs et contrôleurs), l'accent a été mis sur la bonne compréhension du questionnaire et sur des applications pratiques organisées sur le terrain.

B.3 Dénombrement

Le dénombrement a été lancé officiellement le 20 mai 2009 et devait s'achever le 4 juin 2009. Pour permettre de mener un dénombrement exhaustif dans les régions qui ont fini la formation des agents recenseurs et contrôleurs avec retard et celles abritant la population nomade, une prorogation exceptionnelle de la période de dénombrement a repoussé la clôture de l'opération de collecte jusqu'au 30 juin 2009.

Les différents manuels spécifiaient clairement le rôle de chaque type de personnel durant la période cruciale qu'est le dénombrement. Les moyens logistiques mis en œuvre étaient suffisants pour réussir le travail dans la mesure où les Coordonnateurs Régionaux, les Délégués départementaux et les Délégués Sous-Préfectoraux étaient dotés chacun d'un véhicule. Les Superviseurs et les Contrôleurs ont bénéficié d'un forfait pour la location d'un moyen de locomotion (motos, montures, etc.) afin d'assurer un bon suivi des travaux sur le terrain. La coordination des opérations sur le terrain a été facilitée par les contacts téléphoniques dans les zones couvertes par la téléphonie mobile.

De manière générale, grâce à l'implication des responsables à tous les niveaux, l'exhaustivité du dénombrement a pu être assurée en dépit de quelques zones marginales non accessibles dans le Sila et au Tibesti.

B.4 Traitement et validation des données

Les résultats préliminaires, qui portaient uniquement sur la population totale, la population tchadienne résidente âgée de 18 ans et plus (population électorale) et la population nomade répartie selon la localité d'origine (rattachement administratif), ont été produits essentiellement à partir de l'exploitation et du traitement informatique des données primaires des tableaux récapitulatifs des questionnaires. Les résultats définitifs qui sont présentés ici sont issus de l'exploitation de l'ensemble des questionnaires et du traitement de l'ensemble des données collectées.

Malgré de nombreux défis liés à ce genre d'opération (financières, logistiques et autres), tous les efforts nécessaires ont été fournis pour que les résultats soient obtenus non

seulement dans les meilleurs délais mais avec la rigueur scientifique et professionnelle requise.

B4.1 Travaux préparatoires au traitement des données

Il s'est agi d'une part de la finalisation des documents techniques (y compris les différentes nomenclatures) en tenant compte des leçons tirées de l'exploitation et du traitement du recensement pilote et, d'autre part, de la sélection et de la formation des agents et du personnel de contrôle et de supervision (codification et saisie). Parmi les documents produits, on peut citer notamment : (i) les manuels des agents de codification et de saisie ; (ii) les Aide-Mémoires des Contrôleurs et des Superviseurs (codification et saisie) ; (iii) les Nomenclatures (Diplôme et Niveau d'instruction, Profession, Branche d'activité, Ethnies et Nationalités, Langues nationales tchadiennes, Cantons et localités, etc.) ; (iv) diverses fiches de suivi et de contrôle.

La formation des Agents de Codification a duré deux semaines (du 2 au 19 mars 2010 au CEFOD). Elle a concerné environ 250 candidats qui ont été retenus à la suite d'un test écrit de présélection auquel ont participé plus de 500 personnes. Elle a permis de retenir en définitive 156 agents (dont 6 agents réservistes) et 15 contrôleurs pour la codification. Elle a été suivie par la formation des Agents de Saisie et le lancement des travaux de codification proprement dits.

La formation des Agents de saisie a eu lieu en deux phases : une formation théorique de deux jours (les 14 et 15 avril au CEFOD) et une formation pratique de deux semaines sur des machines (du 16 avril au 3 mai 2010 à AMASOT). 250 candidats présélectionnés sur plus de 600 ont suivi cette formation à l'issue de laquelle 156 agents de saisie et 15 contrôleurs ont été retenus.

B4.2 Travaux de codification

Les travaux de codification, prévus pour une durée de 8 mois, ont débuté le lundi 12 avril dans les locaux d'AMASOT. Ils ont été exécutés par un personnel technique recruté et spécialement formé à cet effet comme indiqué ci-dessus et composé de : 150 agents de codification (et 6 réservistes), 15 contrôleurs et 3 superviseurs. Les Contrôleurs et les Superviseurs avaient reçu une formation complémentaire pour plus d'efficacité.

Faute de pouvoir faire travailler tous les agents simultanément par manque de locaux appropriés, ils ont été répartis en 3 groupes et 15 équipes à raison de cinq équipes par groupe et dix agents par équipe. Chaque groupe devait travailler 7 heures par jour (sauf le dimanche), et de façon alternée chaque semaine, selon les horaires suivants : 7 heures à 14 heures, 15 heures à 21 heures et 22 heures à 5 heures du matin.

Les travaux de codification se sont achevés en mi-décembre, soit exactement 8 mois après comme prévu.

B4.3 Travaux de saisie

Les travaux de saisie ont été organisés de la même façon que les travaux de codification avec 150 agents répartis en trois groupes de 50 agents travaillant de façon alternée nuit et jour à raison de 7 heures par groupe. La durée prévue était de 8 mois ; mais les travaux se sont achevés en mi-janvier 2011, soit deux semaines avant le délai prévu¹.

La saisie a été organisée en 2 phases compte tenu de l'existence de deux types de questionnaires (Ménages ordinaires et Ménages collectifs) et donc de 2 types de masques de saisie (sous CSPro). La 1^{ère} phase, a concerné uniquement les ménages ordinaires ; les ménages collectifs, bien que codifiés en même temps que les ménages ordinaires, ont été saisis plutôt vers la fin des travaux et plus exactement en décembre.

B4.4 Travaux de traitement post-saisie

Suite aux travaux de codification et de saisie des données du RGPH2, on a procédé à la consolidation des fichiers et au contrôle d'exhaustivité de la saisie des dossiers des ZD et des ménages et à l'apurement des données. L'objectif du contrôle d'exhaustivité était de s'assurer que tous les dossiers et tous les questionnaires venus du terrain et archivés ont été effectivement saisis, sans double compte et avec les codes appropriés et d'apporter, le cas échéant, les correctifs nécessaires.

Après le contrôle d'exhaustivité et de complétude des ZD ainsi que l'apurement du fichier, on a procédé à un contrôle de cohérence interne et externe afin de valider les résultats. L'évaluation externe a permis de confronter les résultats obtenus avec les données provenant de diverses sources dont notamment les estimations de la cartographie, les données issues des fiches récapitulatives, les résultats préliminaires issus de l'exploitation et du traitement des tableaux récapitulatifs des questionnaires, les projections nationales de 2004 basées sur les données du 1^{er} recensement ainsi que les projections des Nations Unies de 2008.

Ces travaux ont été suivis par la génération de la base de données sous REDATAM et par des travaux de design, de programmation (sous CENTS), de production et de contrôle de cohérence des tableaux.

B.5 Définitions des concepts utilisés

La définition des concepts utilisés dans le présent document est nécessaire pour faciliter la compréhension des résultats.

¹ En fait, les prévisions initiales envisageaient une double saisie (à 20 %) qui a été abandonnée par la suite compte tenu de la qualité relativement bonne des données saisies et de la vitesse relativement faible de la plupart des agents de saisie

- a. **Ménage ordinaire** : Un ménage ordinaire est une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, et pourvoyant ensemble à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. De façon générale, les membres d'un ménage reconnaissent l'autorité d'un chef, indépendamment du sexe, appelé Chef de ménage. Le ménage est différent de la famille qui comprend seulement des personnes apparentées.

Le ménage ordinaire est constitué le plus souvent d'un chef de ménage, d'une ou de plusieurs épouses et de leurs enfants mariés ou non avec éventuellement d'autres membres de la famille et même des personnes sans lien de parenté (domestique, pensionnaires, etc.). Il peut se réduire à une seule personne qui loue une pièce dans une structure et qui ne prend pas ses repas avec d'autres personnes habitant la structure.

- b. **Ménage collectif** : Un ménage collectif est un groupe de personnes qui n'ont en général pas de lien de parenté, mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les camps de réfugiés, les camps militaires, les hôtels, les internats des lycées, les cités universitaires, les hôpitaux, les orphelinats, les communautés religieuses, les camps des ouvriers, etc.
- c. **Nuit de référence** : C'est la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage. Elle est mobile en fonction de la date de passage de l'agent recenseur.
- d. **Notion de résidence** : Toute personne vivant dans le ménage, depuis au moins six mois ou, qui a l'intention d'y séjourner pendant au moins six mois est considérée comme résidente.
- e. **Situation de résidence** : Elle est définie par rapport au ménage dans lequel vit habituellement un individu. Les membres d'un ménage peuvent être soit des résidents, soit des visiteurs.
- f. **Résident Présent (RP)** : Toute personne résidente qui a passé la nuit de référence dans le ménage dans lequel il vit habituellement.
- g. **Résident Absent (RA)** : Toute personne résidente qui a passé la nuit de référence hors du ménage dans lequel il vit habituellement.
- h. **Visiteur (VIS)** : Toute personne non résidente qui a passé la nuit de référence dans le ménage.
- i. **Population Résidente** : Elle est constituée des Résidents Présents (RP) et des Résidents Absents (RA).

- j. **Population Urbaine** : Elle est composée de la population vivant dans les chefs lieux des départements ainsi que la commune de N'Djaména².
- k. **Densité** : elle exprime la concentration de la population sur une entité territoriale et est exprimée par le nombre moyen d'habitants au kilomètre carré. La densité dont il est question ici est celle dite générale, c'est-à-dire celle qui tient compte de tout l'espace géographique considéré (y compris les lacs, etc.) par opposition à la densité physiologique qui se réfère à l'espace réellement habitable.
- l. **Rapport de Masculinité (RM)** : Nombre d'hommes pour 100 femmes.
- m. **Population Sédentaire (PS)** : C'est la population qui a un habitat fixe.
- n. **Population Nomade (PN)** : C'est la population qui a un habitat mobile.
- o. **Taux d'Accroissement Intercensitaire** : Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux et est calculé suivant la formule ci-après :
- $$r = (P_t/P_0)^{1/t} - 1 \text{ où } P_t = \text{Population recensée au temps } t$$
- $$P_0 = \text{Population recensée au temps } 0$$
- $$t = \text{Nombre d'années entre les deux recensements}$$
- $$r = \text{taux d'accroissement annuel moyen}$$
- p. **Taille moyenne de ménage** : elle exprime le nombre moyen de personnes par ménage. Elle est obtenue en divisant la population totale des ménages ordinaires par le nombre de ménages ordinaires.
- q. **Lieu de rattachement administratif** : Pour les ménages nomades, il s'agit de l'entité administrative (région, département, sous-préfecture) dont ils sont originaires. Cette entité peut être différente du lieu où le ménage nomade a été dénombré.
- r. **Mode de vie** : se rapporte ici au mode de vie sédentaire ou nomade

² Cette définition est plus restrictive que celle adoptée au recensement de 1993

C. VUE D'ENSEMBLE SUR LES RESULTATS DEFINITIFS

Les résultats définitifs du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) sont issus de l'exploitation et du traitement informatique de l'ensemble des questionnaires. Ils concernent la population de droit dite population résidente (résidents présents et résidents absents).

Le tableau 1 ci-après donne quelques indicateurs globaux (niveau national) issus de ces données. Les résultats détaillés sont fournis dans les tableaux en annexe ou abordés dans les pages qui suivent, selon le lieu de recensement et éventuellement selon le lieu de rattachement administratif (pour les nomades), et ce, au niveau de la région et du département. Ces résultats sont généralement donnés par sexe et par milieu de résidence.

Comme l'indique ce tableau, l'effectif de la population du Tchad au RGPH2 est de 11.039.873 habitants³ dont 5.452.483 hommes (49,4 %) et 5.587.390 femmes (50,6 %). L'effectif de la population effectivement dénombrée est de 10.941.682 dont 5.403.075 hommes et 5.538.607 femmes. Celle-ci comprend 368 066 nomades (3,4 %) et 10.573.616 sédentaires (96,6 %) dont 270.722 réfugiés (2,5 %) venant des pays voisins et vivant généralement dans des camps.

La densité de la population est ainsi passée de 4,9 habitants au km² en 1993 à 8,6 en 2009. Le taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire est de 3,6 %, soit un doublement potentiel de la population en moins de 20 ans. Ce taux très élevé résulterait d'un niveau de fécondité encore très élevé⁴ mais pourrait s'expliquer aussi en partie par une plus grande exhaustivité du dénombrement au RGPH2⁵.

Le taux d'accroissement de la population nomade est beaucoup plus faible (0,3 %) et pourrait s'expliquer par la sédentarisation liée à plusieurs facteurs dont la sécheresse et la dégradation des conditions de vie qui s'en est suivie. On a pu constater ce phénomène de sédentarisation dans beaucoup de pays comme la Mauritanie, le Niger et l'Algérie par exemple.

³Comme on l'a signalé précédemment, malgré tous les moyens mis en œuvre et tous les efforts fournis pour couvrir l'ensemble du territoire national, les populations de certaines zones des régions du Sila et du Tibesti n'ont pas pu être recensées à cause des problèmes d'accessibilité. Il s'agit pour le Sila des sous-préfectures de Tissi et Moudeina et d'une partie des sous-préfectures de Mogororo et d'Adé, et pour le Tibesti de la commune de Zouar. On estime l'effectif de ces populations à 98.191, ce qui porte la population totale du Tchad à 11.039.873.

⁴ L'ISF (Indice synthétique de fécondité) et le TBN (Taux brut de natalité) qui étaient respectivement de 6,3 enfants par femme et de 45 pour mille à l'Enquête Démographique et de Santé (EDST) de 2004 semblent avoir augmenté d'après l'analyse en cours de la fécondité

⁵ Il est à noter que si le chiffre de 11.039.873 habitants se situe au-delà de l'hypothèse forte des projections de 2004 de la Direction de la Population (DAP) alors en vigueur, à savoir, 10.584.400 habitants, il se situe en deçà de celui de l'hypothèse moyenne des projections des Nations Unies de 2008 qui est de 11.206.000 habitants.

97 % de la population recensée (10.621.672) vivent dans 1.992.983 ménages ordinaires, soit une taille moyenne par ménage de 5,3 personnes. 20,7 % de ces ménages sont « dirigés » par des femmes.

La population urbaine (vivant dans les chefs lieux des départements et à NDjaména) est de 2.399.965 et représente environ 22 % de la population totale. Près de 40 % de cette population vivent à N'Djaména.

Par rapport aux groupes sociaux d'âge spécifique, il apparaît que⁶ :

- La population du Tchad est extrêmement jeune : les moins de 15 ans (près de 5.535.000) représentent 50,6 % de la population, les moins de 18 ans (près de 6.139.000) 56 % et les moins de 25 ans (près de 7.445.000) 68 % dont 17,5 % pour les 15-24 ans (1.910.000 environ)
- Les femmes en âge de procréer de 15 à 49 ans, d'environ 2.404.000, représente 22 % de la population totale et 43,4 % de la population féminine et celle de 12 à 49 ans (près de 2.767.000) 25,3 % et près de 50 % respectivement
- Les enfants de moins de 5 ans, d'environ 2.212.000, représentent 20,2 % de la population totale
- La population scolarisable (âge officiel) dans le primaire (6-11 ans) qui avoisine 2.129.000, représente 19,5 % de la population totale et celle qui est scolarisable dans le secondaire (12-18 ans), d'environ 1.629.000, représente 14,9 %
- Les personnes âgées (60 ans et plus) sont encore peu nombreuses (près de 491.000) et représente 4,5 % de la population dont 3,7 % pour les personnes du 3^{ème} âge (60-79 ans) et 0,8 % pour les personnes du 4^{ème} âge (80 ans et plus) d'environ 84.000.
- La population résidente tchadienne âgée de 18 ans et plus recensée avoisine 4.689.000 et représente près de 43 % de la population totale. Elle est composée très majoritairement de femmes (52,4 %).

⁶ Il est à noter que les effectifs relatifs aux groupes sociaux d'âge spécifique fournis ici et dans les tableaux 12 à 18 sont ajustés pour tenir compte des personnes dont l'âge n'a pas été déclaré (répartition proportionnelle, voir la section H1 sur la gestion des non déclarés) contrairement aux effectifs fournis dans les tableaux correspondants qui sont en annexe

Tableau 1: Quelques indicateurs globaux issus des résultats définitifs du RGPH2

Indicateur	Niveau
Population totale	
Effectif de la population totale	11.039.873
Population effectivement recensée	10.941.682
Population estimée dans les zones non accessibles	98.191
Densité de la population (habitants au km ²)	8,6
Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire (en %)	3,6
Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire sans les réfugiés (en %)	3,4
Population totale par sexe	
Population masculine	5.452.483
Population féminine	5.587.390
Rapport de masculinité (Hommes pour cent femmes)	97,6
Proportion des femmes (en %)	50,6
Population nomade	
Effectif de la population nomade	368.066
Pourcentage de la population nomade dans la population totale recensée	3,4
Pourcentage de la population nomade dans la population des ménages ordinaires	3,5
Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire (en %)	0,3
Population des personnes réfugiées	
Population des personnes réfugiées	270.722
Proportion des personnes réfugiées dans la population totale recensée (en %)	2,5
Ménages ordinaires recensés et leur Population	
Effectif de la population vivant dans les ménages ordinaires recensés	10.621.672
Nombre de ménages ordinaires	1.992.983
Taille moyenne des ménages ordinaires	5,3
Proportion des ménages dirigés par des femmes (en %)	20,7
Population urbaine recensée	
Population urbaine (Chefs lieux des départements et N'Djaména)	2.399.965
Proportion de la population urbaine (en %)	21,9
Population de N'Djaména	951.418
Taille moyenne des ménages en milieu urbain	5,2
Population recensée des enfants et des Jeunes *	
Effectif de la population de moins de 15 ans (0-14 ans)	5.535.326
Proportion de la population de moins de 15 ans (0-14 ans) (en %)	50,6
Effectif de la population de moins de 18 ans (0-17 ans)	6.138.837
Proportion de la population de moins de 18 ans (0-17 ans) (en %)	56,1
Effectif de la population de 15-24 ans	1.909.521
Proportion de la population de 15-24 ans (en %)	17,5

Population recensée des femmes en âge de procréer *	
Femmes de 12-14 ans	
Effectif de la population féminine de 12-14 ans	363.252
Proportion par rapport à la population féminine (en %)	6,6
Proportion par rapport à la population totale (en %)	3,3
Femmes de 15-49 ans	
Effectif de la population féminine de 15-49 ans	2.403.875
Proportion par rapport à la population féminine (en %)	43,4
Proportion par rapport à la population totale (en %)	22,0
Femmes de 12-49 ans	
Effectif de la population féminine de 12-49 ans	2.767.126
Proportion par rapport à la population féminine (en %)	49,9
Proportion par rapport à la population totale (en %)	25,3
Population recensée des enfants de 0-4 ans *	
Effectif de la population des enfants de 0-4 ans	2.212.388
Proportion de la population des enfants de 0-4 ans (en %)	20,2
Population recensée d'âge scolaire *	
Effectif de la population de 6-11 ans (Cycle primaire)	2.129.443
Proportion de la population de 6-11 ans (en %)	19,5
Effectif de la population de 12-18 ans (Secondaire)	1.628.646
Proportion de la population de 12-18 ans (en %)	14,9
Population recensée des personnes âgées (60 ans et plus) *	
Effectif de la population de 60-79 ans (3 ^{ème} âge)	406.673
Proportion de la population de 60-79 ans (en %)	3,7
Effectif de la population de 80 ans et plus (4 ^{ème} âge)	84.216
Proportion de la population de 80 ans et plus (en %)	0,8
Effectif de la population de 60 ans et plus	490.889
Proportion de la population de 60 ans et plus (en %)	4,5
Population tchadienne recensée âgée de 18 ans et plus (âge électoral) *	
Effectif de la population tchadienne âgée de 18 ans et plus recensée	4.688.938
Proportion par rapport à la population totale recensée (en %)	42,9
Pourcentage des femmes dans la population tchadienne de 18 ans et plus	52,4
* Les effectifs relatifs aux groupes sociaux d'âge spécifique fournis ici et dans les tableaux 12 à 18 sont ajustés pour tenir compte des personnes dont l'âge n'a pas été déclaré (répartition proportionnelle, voir la section H1 sur la gestion des non déclarés) contrairement aux effectifs fournis dans les tableaux correspondants qui sont en annexe	

Source : INSEED, RGPH2, 2009

D. REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SELON LA REGION DE RECENSEMENT

D.1. Répartition de la population totale par sexe selon la région de recensement

Tableau 2 : Répartition de la population totale par sexe selon la région de recensement et indices de parité entre hommes et femmes

Région de recensement	Masculin	Féminin	Total	Poids démographique	Rapport de masculinité	% Femmes
BATHA	235 412	253 046	488 458	4,4	93,0	51,8
BORKOU	49 985	43 599	93 584	0,8	114,6	46,6
CHARI BAGUIRMI	287 003	291 422	578 425	5,2	98,5	50,4
GUERA	261 191	277 168	538 359	4,9	94,2	51,5
HADJER LAMIS	283 378	283 480	566 858	5,1	100,0	50,0
KANEM	162 840	170 547	333 387	3,0	95,5	51,2
LAC	219 032	214 758	433 790	3,9	102,0	49,5
LOGONE OCCIDENTAL	334 357	354 687	689 044	6,2	94,3	51,5
LOGONE ORIENTAL	379 105	400 234	779 339	7,1	94,7	51,4
MANDOUL	305 598	322 467	628 065	5,7	94,8	51,3
MAYO KEBBI EST	371 245	403 537	774 782	7,0	92,0	52,1
MAYO KEBBI OUEST	273 333	291 137	564 470	5,1	93,9	51,6
MOYEN CHARI	291 794	296 214	588 008	5,3	98,5	50,4
OUADDAI	348 634	372 532	721 166	6,5	93,6	51,7
SALAMAT	146 906	155 395	302 301	2,7	94,5	51,4
TANDJILE	315 482	346 424	661 906	6,0	91,1	52,3
WADI FIRA	245 193	263 190	508 383	4,6	93,2	51,8
N'DJAMENA	506 218	445 200	951 418	8,6	113,7	46,8
BARH EL GAZAL	137 592	119 675	257 267	2,3	115,0	46,5
ENNEDI	92 381	75 538	167 919	1,5	122,3	45,0
SILA*	192 132	195 329	387 461	3,5	98,4	50,4
TIBESTI*	13 672	11 811	25 483	0,2	115,8	46,3
TCHAD	5 452 483	5 587 390	11 039 873	100,0	97,6	50,6

* Comprenant les effectifs estimés des populations des zones inaccessibles (régions de Sila et de Tibesti)

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Comme l'indique ce tableau, la population totale résidente du Tchad au RGPH2 est évaluée à 11.039.873 dont 5.452.483 hommes et 5.587.390 femmes, soit 50,6 % de femmes correspondant à un rapport de masculinité d'environ 98 hommes pour 100 femmes. Il est à noter que les données des régions de Sila et Tibesti incluent ici les populations des zones inaccessibles qui n'avaient pas pu être effectivement recensées mais qui ont été estimées respectivement à 94.011 (47.318 hommes et 46.693 femmes) et 4.180 (2.090 hommes et 2.090 femmes). En fait, la population totale effectivement

dénombrée s'élève à 10.941.682 habitants (5.403.075 hommes et 5.538.607 femmes) dont 293.450 habitants pour le Sila et 21.303 pour le Tibesti⁷.

Il résulte de la structure de la population selon la région fournie par ce tableau (Tableau 2) la typologie régionale ci-après selon la taille (Tableau 3), qui indique une forte disparité dans la répartition spatiale de la population avec trois régions de moins de 200.000 habitants, à savoir l'Ennedi, le Borkou et surtout le Tibesti (moins de 26.000 habitants) et 4 régions de plus de 700.000 habitants (Logone oriental, Mayo-Kebbi Est, Ouaddaï et surtout N'Djamena qui avoisine un million).

Tout comme au niveau national (50,6 %), les femmes sont plus nombreuses dans la plupart des régions du pays à l'exception de N'Djaména, Barh-El-Gazal, Borkou, Ennedi et Tibesti et, dans une moindre mesure, le Lac. La situation est pratiquement identique à celle observée au recensement de 1993. Le cas de N'Djaména pourrait s'expliquer, comme pour beaucoup de villes africaines, par une immigration des hommes célibataires ou des hommes mariés non accompagnés de leurs femmes (élèves, jeunes travailleurs ou jeunes en quête d'emploi). Le cas des autres régions pourrait s'expliquer par une forte émigration des hommes et de la réticence des femmes à se faire recenser par des agents recenseurs hommes en l'absence de leurs maris.

Tableau 3 : Typologie régionale de la population du Tchad au RGPH2 selon la taille démographique

Taille de la population (P)	Régions
P > 800 000 habitants	N'Djamena
700 000 < P < 800 000	Logone Oriental, Mayo-Kebbi Est, Ouaddaï
600 000 < P < 700 000	Logone Occidental, Tandjilé, Mandoul
500 000 < P < 600 000	Moyen Chari, Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Mayo-Kebbi Ouest, Guéra, Wadi Fira
400 000 < P < 500 000	Batha, Lac
300 000 < P < 400 000	Sila, Kanem, Salamat
200 000 < P < 300 000	Barh-El-Gazal
P < 200 000	Ennedi, Borkou, Tibesti

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Les tableaux de l'annexe 1 donnent la répartition de la population totale recensée par région et par département.

⁷ Les différents tableaux qui vont suivre porteront uniquement sur la population effectivement recensée

D.2 Répartition de la population totale recensée par milieu de résidence selon la région de recensement

Tableau 4 : Répartition de la population totale recensée par milieu de résidence et taux d'urbanisation selon la région de recensement

Région de recensement	Effectif régional par milieu			Poids démographique régional			% Urbain
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
BATHA	52 800	435 658	488 458	2,2	5,1	4,5	10,8
BORKOU	37 340	56 244	93 584	1,6	0,7	0,9	39,9
CHARI-BAGUIRMI	28 495	549 930	578 425	1,2	6,4	5,3	4,9
GUERA	87 130	451 229	538 359	3,6	5,3	4,9	16,2
HADJER-LAMIS	66 092	500 766	566 858	2,8	5,9	5,2	11,7
KANEM	42 747	290 640	333 387	1,8	3,4	3,0	12,8
LAC	43 302	390 488	433 790	1,8	4,6	4,0	10,0
LOGONE OCCIDENTAL	166 281	522 763	689 044	6,9	6,1	6,3	24,1
LOGONE ORIENTAL	121 982	657 357	779 339	5,1	7,7	7,1	15,7
MANDOUL	61 047	567 018	628 065	2,5	6,6	5,7	9,7
MAYO-KEBBI EST	103 874	670 908	774 782	4,3	7,9	7,1	13,4
MAYO-KEBBI OUEST	72 360	492 110	564 470	3,0	5,8	5,2	12,8
MOYEN-CHARI	128 072	459 936	588 008	5,3	5,4	5,4	21,8
OUADDAÏ	119 756	601 410	721 166	5,0	7,0	6,6	16,6
SALAMAT	65 951	236 350	302 301	2,7	2,8	2,8	21,8
TANDJILE	76 804	585 102	661 906	3,2	6,8	6,0	11,6
WADI FIRA	61 662	446 721	508 383	2,6	5,2	4,6	12,1
N'DJAMENA	951 418	0	951 418	39,6	0,0	8,7	100,0
BARH-EL-GAZAL	29 560	227 707	257 267	1,2	2,7	2,4	11,5
ENNEDI	32 915	135 004	167 919	1,4	1,6	1,5	19,6
SILA	46 657	246 793	293 450	1,9	2,9	2,7	15,9
TIBESTI	3 720	17 583	21 303	0,2	0,2	0,2	17,5
TCHAD	2 399 965	8 541 717	10 941 682	100,0	100,0	100,0	21,9

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Au RGPH2, 21,9 % de la population vivaient en milieu urbain défini ici comme tout chef lieu de département et N'Djaména. En dehors de la région de N'Djaména qui se confond pratiquement avec la capitale, totalement urbanisée, c'est dans la région de Borkou que la population semble la plus urbanisée (39,9 %), suivi de très loin par le Logone Occidental (24,1 %). Par contre, c'est dans le Chari Baguirmi que cette proportion est de loin la plus faible (4,9 %), suivi du Mandoul, du Lac, de Batha, de la Tandjile, d'Hadjer Lamis, de Mayo-Kebbi Ouest et de Mayo-Kebbi Est avec moins de 15 %. Il apparaît en tout cas que le pays est très faiblement urbanisé et que près de 40 % des citoyens vivent à N'Djaména.

E. POPULATION TOTALE RECENSEE SELON LE MODE DE VIE (NOMADE/SEDENTAIRE)

E.1 Répartition de la population totale recensée par mode de vie selon la région de recensement

Tableau 5 : Répartition de la population totale recensée par mode de vie (nomade/sédentaire) et poids démographique des nomades dans la population totale selon la région de recensement

Région de recensement	Effectif régional recensé par mode de vie			Poids démographique régional			% Nomade
	Nomade	Sédentaire	Total	Nomade	Sédentaire	Total	
BATHA	33 095	455 363	488 458	9,0	4,3	4,5	6,8
BORKOU	9 112	84 472	93 584	2,5	0,8	0,9	9,7
CHARI-BAGUIRMI	28 911	549 514	578 425	7,9	5,2	5,3	5,0
GUERA	14 520	523 839	538 359	3,9	5,0	4,9	2,7
HADJER-LAMIS	23 871	542 987	566 858	6,5	5,1	5,2	4,2
KANEM	7 377	326 010	333 387	2,0	3,1	3,0	2,2
LAC	15 476	418 314	433 790	4,2	4,0	4,0	3,6
LOGONE OCCIDENTAL	89	688 955	689 044	0,0	6,5	6,3	0,0
LOGONE ORIENTAL	2 078	777 261	779 339	0,6	7,4	7,1	0,3
MANDOUL	2 472	625 593	628 065	0,7	5,9	5,7	0,4
MAYO-KEBBI EST	4 721	770 061	774 782	1,3	7,3	7,1	0,6
MAYO-KEBBI OUEST	95	564 375	564 470	0,0	5,3	5,2	0,0
MOYEN-CHARI	20 478	567 530	588 008	5,6	5,4	5,4	3,5
OUADDAÏ	13 805	707 361	721 166	3,8	6,7	6,6	1,9
SALAMAT	24 323	277 978	302 301	6,6	2,6	2,8	8,0
TANDJILE	4 226	657 680	661 906	1,1	6,2	6,0	0,6
WADI FIRA	14 527	493 856	508 383	3,9	4,7	4,6	2,9
N'DJAMENA	44	951 374	951 418	0,0	9,0	8,7	0,0
BARH-EL-GAZAL	120 933	136 334	257 267	32,9	1,3	2,4	47,0
ENNEDI	23 611	144 308	167 919	6,4	1,4	1,5	14,1
SILA	4 056	289 394	293 450	1,1	2,7	2,7	1,4
TIBESTI	246	21 057	21 303	0,1	0,2	0,2	1,2
TCHAD	368 066	10 573 616	10 941 682	100,0	100,0	100,0	3,4

Source : INSEED, RGPH2, 2009

La population nomade dénombrée au RGPH2 est de 368.066. Elle représente 3,4 % de la population totale recensée contre 96,6 % pour la population dite sédentaire.

Le poids démographique de la population nomade dans la population du lieu de recensement varie fortement d'une région à l'autre. Ainsi, la proportion des nomades dans la population recensée atteint 6,8 % dans le Batha, 8,0 % dans le Salamat, 9,7 % dans le Borkou, 14,1 % dans l'Ennedi et 47,0 % dans le Barh-El-Gazal.

C'est dans la région de Barh-El-Gazal qu'on a pu recenser le plus grand nombre de nomades (120.933, soit 32,9 % de l'ensemble de la population nomade). Elle est suivie

par le Batha (9,0 %), le Chari Baguirmi (7,9 %), le Hadjer Lamis (6,5 %), le Salamat (6,6 %) et l'Ennedi (6,4 %).

Le poids démographique de la population nomade dans la population totale serait en baisse puisqu'il était de 5,6 % au recensement de 1993. Cette situation pourrait s'expliquer par le phénomène de sédentarisation liée notamment à la sécheresse et à la dégradation des conditions de vie qui s'en est suivie.

E.2 Répartition de la population totale recensée par mode de vie selon la région de rattachement administratif

Tableau 6 : Répartition de la population totale recensée par mode de vie et poids démographique des nomades dans la population totale selon la région de rattachement

Région de rattachement	Sédentaires		Nomades dans la région de rattachement		Population totale dans la région de rattachement	
	Total	%	Total	%	Effectif	% Nomades
BATHA	455 363	4,3	74 183	20,3	529 546	14,0
BORKOU	84 472	0,8	10 559	2,9	95 031	11,1
CHARI BAGUIRMI	549 514	5,2	22 054	6,0	571 568	3,9
GUERA	523 839	5,0	2 173	0,6	526 012	0,4
HADJER LAMIS	542 987	5,1	19 782	5,4	562 769	3,5
KANEM	326 010	3,1	6 102	1,7	332 112	1,8
LAC	418 314	4,0	3 381	0,9	421 695	0,8
LOGONE OCCIDENTAL	688 955	6,5	387	0,1	689 342	0,1
LOGONE ORIENTAL	777 261	7,4	280	0,1	777 541	0,0
MANDOUL	625 593	5,9	878	0,2	626 471	0,1
MAYO KEBBI EST	770 061	7,3	2 052	0,6	772 113	0,3
MAYO KEBBI OUEST	564 375	5,3	462	0,1	564 837	0,1
MOYEN CHARI	567 530	5,4	4 109	1,1	571 639	0,7
OUADDAI	707 361	6,7	19 836	5,4	727 197	2,7
SALAMAT	277 978	2,6	19 200	5,2	297 178	6,5
TANDJILE	657 680	6,2	490	0,1	658 170	0,1
WADI FIRA	493 856	4,7	14 462	4,0	508 318	2,8
N'DJAMENA	951 374	9,0	.	0,0	951 374	.
BARH EL GAZAL	136 334	1,3	136 951	37,4	273 285	50,1
ENNEDI	144 308	1,4	22 898	6,3	167 206	13,7
SILA	289 394	2,7	1 943	0,5	291 337	0,7
TIBESTI	21 057	0,2	2 468	0,7	23 525	10,5
Pays étranger	.	.	1 448	0,4	1 448	.
Région non déterminée	.	.	1 968	.	1 968	.
TCHAD	10 573 616	100,0	368 066	100	10 941 682	3,4

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Tout comme pour le lieu de recensement, la proportion de la population nomade dans la population totale varie fortement avec le lieu de rattachement administratif (localité d'origine). Elle augmente sensiblement dans les régions d'origine des nomades, passant ainsi après le rattachement de 1,2 % à 10,5 % au Tibesti, de 9,7 % à 11,1 % dans le

Borkou, de 6,8 à 14,0 % dans le Batha et de 47,0 à 50,1 % dans le Barh-El-Gazal, soit plus de la moitié de la population de cette région.

E.3 Répartition de la population totale recensée par mode de vie et par sexe selon la région de rattachement administratif

Tableau 7 : Répartition de la population totale recensée par mode de vie (Nomade /Sédentaire) et par sexe selon la région de rattachement administratif et poids démographique des femmes

Région de rattachement administratif	Sédentaires				Nomades			
	Mas	Fém	Total	% Fem	Mas	Fém	Total	% Fem
BATHA	218 299	237 064	455 363	52,1	38 473	35 710	74 183	48,1
BORKOU	44 931	39 541	84 472	46,8	5 858	4 701	10 559	44,5
CHARI BAGUIRMI	271 802	277 712	549 514	50,5	11 633	10 421	22 054	47,3
GUERA	253 568	270 271	523 839	51,6	1 155	1 018	2 173	46,8
HADJER LAMIS	271 136	271 851	542 987	50,1	10 343	9 439	19 782	47,7
KANEM	158 946	167 064	326 010	51,2	3 218	2 884	6 102	47,3
LAC	211 164	207 150	418 314	49,5	1 805	1 576	3 381	46,6
LOGONE OCCIDENTAL	334 311	354 644	688 955	51,5	191	196	387	50,6
LOGONE ORIENTAL	378 054	399 207	777 261	51,4	157	123	280	43,9
MANDOUL	304 270	321 323	625 593	51,4	470	408	878	46,5
MAYO KEBBI EST	368 726	401 335	770 061	52,1	1 049	1 003	2 052	48,9
MAYO KEBBI OUEST	273 275	291 100	564 375	51,6	228	234	462	50,6
MOYEN CHARI	280 908	286 622	567 530	50,5	2 258	1 851	4 109	45,0
OUADDAI	341 775	365 586	707 361	51,7	10 052	9 784	19 836	49,3
SALAMAT	134 228	143 750	277 978	51,7	10 076	9 124	19 200	47,5
TANDJILE	313 328	344 352	657 680	52,4	240	250	490	51,0
WADI FIRA	237 975	255 881	493 856	51,8	7 218	7 244	14 462	50,1
N'DJAMENA	506 193	445 181	951 374	46,8
BARH EL GAZAL	70 937	65 397	136 334	48,0	74 660	62 291	136 951	45,5
ENNEDEI	78 745	65 563	144 308	45,4	13 181	9 717	22 898	42,4
SILA	142 679	146 715	289 394	50,7	1 019	924	1 943	47,6
TIBESTI	11 448	9 609	21 057	45,6	1 318	1 150	2 468	46,6
Pays étranger	731	717	1 448	49,5
Région non déterminée	1 044	924	1 968	47,0
TCHAD	5 206 698	5 366 918	10 573 616	50,8	196 377	171 689	368 066	46,6

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Comme l'indique ce tableau, la population nomade recensée est composée majoritairement d'hommes : les femmes n'y représentent que 46,6 % de la population contrairement à la population sédentaire où elles représentent 50,8 %. On retrouve cette sous-représentation des femmes nomades pratiquement dans toutes les régions à l'exception de la Tandjilé (51,0 %), du Logone Occidental (50,6 %), de Mayo-Kebbi Ouest (50,6 %) et de Wadi Fira (50,1 %). Les régions les plus touchées (moins de 45 %) sont l'Ennedi (42,4 %), le Logone oriental (43,9%) et le Borkou (42,4 %). Il est à noter

que cette proportion demeure également particulièrement faible même dans la région nomade par excellence qu'est la région de Bar-El-Gazel, avec seulement 45,5 % de femmes. Cette sous-représentation des femmes semble loin de refléter la réalité et pourrait s'expliquer par des raisons culturelles empêchant par exemple la déclaration des femmes.

F. REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES RECENSES ET DE SA POPULATION

F.1 Répartition des ménages ordinaires recensés et de sa population selon la région de recensement

Tableau 8 : Répartition de la population recensée des ménages ordinaires par sexe et effectif et taille moyenne des ménages selon la région de recensement

Région de recensement	Population des ménages ordinaires			Ménages ordinaires		
	Masculin	Féminin	Total	Effectif	%	Taille moyenne
BATHA	234 495	253 036	487 531	96 244	4,8	5,1
BORKOU	49 472	43 596	93 068	15 736	0,8	5,9
CHARI BAGUIRMI	285 090	291 361	576 451	106 871	5,4	5,4
GUERA	260 049	277 133	537 182	103 778	5,2	5,2
HADJER LAMIS	279 102	283 406	562 508	111 547	5,6	5,0
KANEM	162 574	170 521	333 095	73 689	3,7	4,5
LAC	217 745	214 750	432 495	93 416	4,7	4,6
LOGONE OCCIDENTAL	332 765	354 502	687 267	133 440	6,7	5,2
LOGONE ORIENTAL	368 320	389 404	757 724	142 515	7,2	5,3
MANDOUL	304 927	322 202	627 129	113 106	5,7	5,5
MAYO KEBBI EST	370 512	403 328	773 840	132 698	6,7	5,8
MAYO KEBBI OUEST	272 758	291 054	563 812	87 501	4,4	6,4
MOYEN CHARI	283 843	289 258	573 101	100 994	5,1	5,7
OUADDAI	305 707	331 026	636 733	129 673	6,5	4,9
SALAMAT	143 472	152 524	295 996	56 949	2,9	5,2
TANDJILE	314 984	346 361	661 345	116 983	5,9	5,7
WADI FIRA	198 610	214 619	413 229	80 642	4,0	5,1
N'DJAMENA	499 057	445 002	944 059	179 418	9,0	5,3
BARH EL GAZAL	136 940	119 651	256 591	43 527	2,2	5,9
ENNEDEI	72 219	58 410	130 629	22 541	1,1	5,8
SILA	126 405	131 217	257 622	48 267	2,4	5,3
TIBESTI	10 547	9 718	20 265	3 448	0,2	5,9
TCHAD	5 229 593	5 392 079	10 621 672	1 992 983	100,0	5,3

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Comme l'indique ce tableau 8, au RGPH2, 10.621.672 habitants (96,2 % de la population totale), vivaient dans des ménages ordinaires (1.992.983), soit une taille moyenne de 5,3 personnes. Celle-ci est plus élevée que celle observée au RGPH1 (5,0) mais est quasi

identique à celle issue de l'Enquête Démographique et de Santé de 2004 (5,4). Elle varie sensiblement d'une région à l'autre, les régions de plus faible taille (moins de 5 personnes) étant constituées notamment du Kanem (4,5), du Lac (4,6) et du Ouaddaï (4,9), et les régions de plus grande taille (plus de 5,5) regroupant les deux Mayo-Kebbi, les trois régions de l'ancien BET et, dans une moindre mesure, la Tandjilé et le Moyen Chari. C'est en tout cas le Mayo-Kebbi Ouest qui détient de loin le record, avec une taille moyenne de 6,4 personnes.

La répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage (CM) (Tableau 9) indique que 20,7 % des ménages ordinaires sont « dirigés » par des femmes. Cette proportion varie fortement selon la région (Tableau 8) et c'est dans la région de Wadi Fira qu'elle est la plus élevée (31,9 %) suivi de la région du Ouaddaï (31,1 %), du Kanem (30,7 %) et du Sila (30,2 %).

Tableau 9 : Effectif et taille moyenne des ménages ordinaires recensés par région selon le sexe du chef de ménage et poids démographique des femmes chefs de ménage (%FCM)

Région de recensement	Effectif selon le sexe du CM			Taille moyenne des ménages			%FCM
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
BATHA	71 013	25 231	96 244	5,6	3,6	5,1	26,2
BORKOU	12 194	3 542	15 736	6,2	5,0	5,9	22,5
CHARI-BAGUIRMI	94 833	12 038	106 871	5,7	3,2	5,4	11,3
GUERA	75 056	28 722	103 778	5,8	3,5	5,2	27,7
HADJER-LAMIS	89 539	22 008	111 547	5,5	3,4	5,0	19,7
KANEM	51 064	22 625	73 689	5,0	3,4	4,5	30,7
LAC	74 445	18 971	93 416	5,0	3,2	4,6	20,3
LOGONE OCCIDENTAL	108 513	24 927	133 440	5,6	3,4	5,2	18,7
LOGONE ORIENTAL	117 450	25 065	142 515	5,7	3,4	5,3	17,6
MANDOUL	91 687	21 419	113 106	6,1	3,3	5,5	18,9
MAYO-KEBBI EST	110 386	22 312	132 698	6,4	3,2	5,8	16,8
MAYO-KEBBI OUEST	77 058	10 443	87 501	6,9	3,2	6,4	11,9
MOYEN-CHARI	84 514	16 480	100 994	6,0	3,8	5,7	16,3
OUADDAÏ	89 405	40 268	129 673	5,5	3,5	4,9	31,1
SALAMAT	42 660	14 289	56 949	5,7	3,6	5,2	25,1
TANDJILE	95 900	21 083	116 983	6,2	3,2	5,7	18,0
WADI FIRA	54 924	25 718	80 642	5,7	3,9	5,1	31,9
N'DJAMENA	149 140	30 278	179 418	5,5	4,3	5,3	16,9
BARH-EL-GAZAL	37 206	6 321	43 527	6,2	4,2	5,9	14,5
ENNEDI	17 954	4 587	22 541	6,1	4,7	5,8	20,3
SILA	33 668	14 599	48 267	5,8	4,2	5,3	30,2
TIBESTI	2 680	768	3 448	6,3	4,4	5,9	22,3
TCHAD	1 581 289	411 694	1 992 983	5,8	3,6	5,3	20,7

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Elle est par contre des plus faibles dans le Chari Baguirmi (11,3 %), le Mayo-Kebbi Ouest (11,9 %) et le Bar-El-Gazel (14,5 %).

Les ménages dirigés par les femmes sont, comme on pouvait s’y attendre, de loin de plus petite taille tant au niveau national que régional (Tableau 9) : la taille moyenne y est ainsi dans l’ensemble de 3,6 personnes contre 5,8 pour les ménages dirigés par les hommes, soit 62,1 % seulement. C’est dans la région de Borkou que la taille moyenne est la plus élevée chez les femmes (5,0 contre 6,2 chez les hommes), suivie d’Ennedi (4,7) et du Tibesti (4,4).

F.2 Répartition des ménages ordinaires recensés par région de recensement selon le milieu de résidence

Tableau 10 : Répartition des ménages ordinaires recensés et de sa population par région de recensement et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

Région de recensement	Urbain			Rural		
	Effectif de la population	Nombre de ménages	Taille moyenne des ménages	Effectif de la population	Nombre de ménages	Taille moyenne des ménages
BATHA	52 262	9 321	5,6	435 269	86 923	5,0
BORKOU	36 926	6 347	5,8	56 142	9 389	6,0
CHARI BAGUIRMI	28 336	5 517	5,1	548 115	101 354	5,4
GUERA	86 495	16 380	5,3	450 687	87 398	5,2
HADJER LAMIS	64 995	13 393	4,9	497 513	98 154	5,1
KANEM	42 572	8 748	4,9	290 523	64 941	4,5
LAC	43 029	8 994	4,8	389 466	84 422	4,6
LOGONE OCCIDENTAL	164 700	33 444	4,9	522 567	99 996	5,2
LOGONE ORIENTAL	115 278	23 665	4,9	642 446	118 850	5,4
MANDOUL	60 823	12 443	4,9	566 306	100 663	5,6
MAYO KEBBI EST	103 300	18 937	5,5	670 540	113 761	5,9
MAYO KEBBI OUEST	71 931	12 596	5,7	491 881	74 905	6,6
MOYEN CHARI	116 127	23 340	5,0	456 974	77 654	5,9
OUADDAI	116 714	20 906	5,6	520 019	108 767	4,8
SALAMAT	65 235	12 420	5,3	230 761	44 529	5,2
TANDJILE	76 352	15 055	5,1	584 993	101 928	5,7
WADI FIRA	40 364	7 913	5,1	372 865	72 729	5,1
N'DJAMENA	944 059	179 418	5,3			
BARH EL GAZAL	28 920	5 227	5,5	227 671	38 300	5,9
ENNEDI	15 166	2 508	6,0	115 463	20 033	5,8
SILA	33 122	6 106	5,4	224 500	42 161	5,3
TIBESTI	3 211	620	5,2	17 054	2 828	6,0
TCHAD	2 309 917	443 298	5,2	8 311 755	1 549 685	5,4

Source : INSEED, RGPH2, 2009

La taille moyenne des ménages est dans l’ensemble légèrement plus faible en milieu urbain (5,2) qu’en milieu rural (5,4). Il en est également ainsi dans la majorité des régions (Tableau 10). On note toutefois qu’elle reste sensiblement plus élevée en milieu urbain dans le Batha, le Kanem, le Lac et le Ouaddaï et est encore de 5,3 à N’Djaména contre 5,2 pour l’ensemble du milieu urbain. Il est à relever à cet égard qu’à l’EDS de 2004, la taille

moyenne des ménages était plus élevée à N'Djaména (5,6) qu'en milieu rural (5,3). On constate que les régions de Borkou, de Mayo-Kebbi Ouest et d'Ennedi ont les tailles les plus élevées tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

G. POPULATION DES REFUGIES

Tableau 11 : Répartition de la population des réfugiés par sexe selon la sous-préfecture d'accueil et poids démographique des femmes

Sous-Préfecture d'accueil	Masculin	Féminin	Ensemble	% Réfugiés	Rapport de masculinité	% Femmes
GORE	6 755	7 348	14 103	5,2	91,9	52,1
BEKAN	2 921	3 279	6 200	2,3	89,1	52,9
MARO	6 434	6 880	13 314	4,9	93,5	51,7
AM-LEYOUNA	7 773	8 473	16 246	6,0	91,7	52,2
HADJAR HADID	20 063	21 616	41 679	15,4	92,8	51,9
MOLOU	8 453	10 541	18 994	7,0	80,2	55,5
DAHA	2 347	2 660	5 007	1,8	88,2	53,1
GUEREDA	15 753	16 827	32 580	12,0	93,6	51,6
IRIBA	28 401	31 196	59 597	22,0	91,0	52,3
AMDJARASS	14 662	13 330	27 992	10,3	110,0	47,6
GOZ-BEIDA	6 450	7 029	13 479	5,0	91,8	52,1
KOUKOU ANGARANA	9 892	10 346	20 238	7,5	95,6	51,1
Autres	1122	171	1293	0,5	656,1	13,2
Total des réfugiés	131 026	139 696	270 722	100,0	93,8	51,6

Source : INSEED, RGP2, 2009

Comme l'indique ce tableau, le nombre de réfugiés recensés est de 270.722. C'est la sous-préfecture d'Iriba qui abrite le plus grand nombre de réfugiés (22 %) suivi de Hadjar Hadid (15,4 %), de Guéréda (12,0 %) et d'Amdjaras (10,3 %). On note par ailleurs que les femmes sont partout majoritaires sauf à Amdjarass (47,6 % contre 51,6 % dans l'ensemble).

H. POPULATION TOTALE RECENSEE SELON DES GROUPES SOCIAUX D'AGE SPECIFIQUE

H.1 Quelques aspects méthodologiques : Gestion des non déclarés sur l'âge

Les groupes sociaux dont il est question ici sont : (i) les enfants et les jeunes ; (ii) les femmes en âge de procréer ; (iii) les enfants d'âge vaccinal (0-4 ans) ; (iv) la population d'âge scolaire ; (v) les personnes âgées (60 ans et plus) et (vi) la population tchadienne d'âge électoral (18 ans et plus). Ils ont comme particularité d'appartenir à des groupes d'âges spécifiques.

L'information sur l'âge étant une variable cruciale dans la collecte et l'analyse des données sociodémographiques, leur identification ne devrait en principe poser aucun problème. Il se trouve malheureusement que malgré tous les efforts qui ont été faits tant au niveau de la collecte que de l'exploitation et du traitement des données, 7.708 personnes sur les 10.941.682 recensées, soit 0,07 %, demeurent avec un âge inconnu. On peut opter dans l'analyse de travailler uniquement avec la population dont l'âge est déclaré à savoir les 10.933.974 personnes, en faisant l'hypothèse que les personnes dont l'âge n'est pas connu ont une structure par âge plus ou moins identique à celle des personnes dont l'âge est déclaré. En faisant la même hypothèse on peut tout aussi bien les répartir proportionnellement dans les différents groupes d'âges et obtenir ainsi une évaluation numérique complète de ces différents groupes sociaux. Cela revient en fait à multiplier les données relatives à la population dont l'âge est connu par un coefficient de complétude K obtenu en divisant l'effectif de la population totale recensée (10.941.682) par celui de la population d'ont l'âge est déclaré (10.933.974). On obtient ainsi un coefficient **$K=1,000705$ environ** au niveau national. Si l'on suppose en plus que la répartition de cette population notamment selon la région est plus ou moins identique à celle de la population dont l'âge est déclaré, alors on peut l'appliquer également au niveau des régions et autres pour faciliter les calculs.

Cette démarche a été appliquée ci-après pour obtenir les effectifs globaux nets (effectifs dits ajustés) des groupes sociaux considérés et leur répartition par région notamment. Tel n'est pas le cas pour les différents tableaux relatifs à ces groupes sociaux fournis en annexe, l'utilisateur pouvant en cas de nécessité procéder de la même façon pour obtenir les effectifs nets des groupes sociaux qui l'intéressent.

H.2 Population recensée des enfants et des jeunes

Tableau 12 : Effectifs ajustés et poids démographique des enfants (0-14 ans) et des jeunes (15-24 ans) recensés par région et poids démographique des femmes

REGION DE RECENSEMENT	0-14 ANS			15-24 ANS			0-24 ANS		
	Effectif ajusté	% Pop totale	% FEM	Effectif ajusté	% Pop totale	% FEM	Effectif ajusté	% Pop totale	% FEM
BATHA	259 988	53,2	49,5	70 283	14,4	58,8	330 271	67,6	51,5
BORKOU	42 903	45,8	45,5	19 026	20,3	46,2	61 929	66,2	45,7
CHARI BAGUIRMI	297 296	51,4	49,4	94 546	16,3	56,2	391 842	67,7	51,1
GUERA	277 414	51,5	48,9	85 688	15,9	56,0	363 102	67,4	50,6
HADJER LAMIS	294 906	52,0	48,9	90 215	15,9	55,7	385 121	67,9	50,5
KANEM	166 206	49,8	48,4	55 412	16,6	55,4	221 618	66,5	50,1
LAC	222 818	51,4	48,0	71 474	16,5	56,7	294 292	67,8	50,1
LOGONE OCCIDENTAL	346 210	50,2	50,1	131 407	19,1	53,5	477 617	69,3	51,0
LOGONE ORIENTAL	402 738	51,7	49,7	137 054	17,6	54,7	539 792	69,2	51,0
MANDOUL	326 964	52,0	48,9	104 336	16,6	53,7	431 300	68,6	50,1
MAYO KEBBI EST	393 745	50,8	50,0	136 887	17,7	54,7	530 632	68,5	51,2
MAYO KEBBI OUEST	289 133	51,2	50,3	106 821	18,9	53,2	395 954	70,1	51,1
MOYEN CHARI	293 510	49,9	49,0	107 651	18,3	53,1	401 161	68,2	50,1
OUADDAI	368 244	51,1	49,3	113 665	15,8	56,3	481 908	66,9	51,0
SALAMAT	156 767	51,9	48,5	49 642	16,4	58,4	206 409	68,3	50,9
TANDJILE	339 824	51,3	49,7	118 989	18,0	55,7	458 813	69,3	51,2
WADI FIRA	268 147	52,8	49,0	78 443	15,4	56,8	346 590	68,2	50,8
N'DJAMENA	405 935	42,7	49,4	210 422	22,1	48,4	616 357	64,8	49,1
BARH EL GAZAL	131 044	51,0	44,7	45 825	17,8	47,9	176 868	68,8	45,5
ENNEDI	76 947	45,8	43,7	37 255	22,2	43,9	114 202	68,0	43,7
SILA	165 331	56,3	48,0	40 296	13,7	57,1	205 627	70,1	49,8
TIBESTI	9 253	43,4	44,9	4 188	19,7	48,3	13 441	63,1	45,9
TCHAD	5 535 326	50,6	49,1	1 909 521	17,5	54,0	7 444 847	68,0	50,4

Source : INSEED, RGPH2, 2009

La population du Tchad est constituée très majoritairement des enfants et des jeunes. Ainsi les moins de 15 ans (0-14 ans), d'environ 5.535.000, représentent 50,6 %, les moins de 18 ans (0-17 ans, d'environ 6.139.000) 56,1 %, les 15-24 ans (1.910.000 environ) 17,5 % et les moins de 25 ans (0-24 ans, d'environ 7.445.000) 68,0 %.

C'est dans la région du Sila que la proportion des enfants de moins de 15 ans est la plus forte (56,3 %), suivie du Batha (53,2 %), du Wadi Fira (52,8 %), du Mandoul et de Hadjer Lamis (52,0 %). Elle est par contre la plus faible à N'Djaména (42,7 %) suivi des trois régions de l'ancien BET à savoir le Tibesti (43,4 %), l'Ennedi (45,8 %) et le Borkou (45,8 %). Ces dernières régions se distinguent par contre, par une proportion relativement plus élevée des jeunes de 15-24 ans avec 22,2 % à Ennedi, 22,1 % à N'Djaména, 20,3 % au Borkou et 19,7 % au Tibesti.

H.3 Population recensée des femmes en âge de procréer

Tableau 13 : Population féminine recensée en âge de procréer (12-49 ans) par région et par groupe d'âges et Poids démographique par rapport à la population totale et par rapport à la population féminine de la région

REGION DE RECENSEMENT	FEMMES DE 12-14 ANS			FEMMES DE 15-49 ANS			FEMMES DE 12-49 ANS		
	Effectif ajusté	%		Effectif ajusté	%		Effectif ajusté	%	
		POP	FEM		POP	FEM		POP	FEM
BATHA	14 915	3,1	5,9	102 784	21,0	40,6	117 699	24,1	46,5
BORKOU	2 875	3,1	6,6	20 923	22,4	48,0	23 798	25,4	54,6
CHARI BAGUIRMI	18 736	3,2	6,4	122 839	21,2	42,1	141 575	24,5	48,6
GUERA	16 891	3,1	6,1	116 576	21,7	42,0	133 467	24,8	48,1
HADJER LAMIS	17 690	3,1	6,2	117 227	20,7	41,3	134 917	23,8	47,6
KANEM	12 341	3,7	7,2	75 986	22,8	44,5	88 327	26,5	51,8
LAC	13 889	3,2	6,5	92 988	21,4	43,3	106 877	24,6	49,7
LOGONE OCCIDENTAL	23 535	3,4	6,6	155 973	22,6	44,0	179 508	26,0	50,6
LOGONE ORIENTAL	24 897	3,2	6,2	173 512	22,3	43,3	198 409	25,5	49,6
MANDOUL	18 595	3,0	5,8	139 066	22,1	43,1	157 661	25,1	48,9
MAYO KEBBI EST	27 309	3,5	6,8	170 152	22,0	42,1	197 461	25,5	48,9
MAYO KEBBI OUEST	20 707	3,7	7,1	123 436	21,9	42,4	144 143	25,5	49,5
MOYEN CHARI	19 867	3,4	6,7	131 923	22,4	44,5	151 790	25,8	51,2
OUADDAI	23 234	3,2	6,2	160 217	22,2	43,0	183 452	25,5	49,3
SALAMAT	9 523	3,2	6,1	67 256	22,2	43,3	76 779	25,4	49,4
TANDJILE	23 525	3,6	6,8	151 481	22,9	43,7	175 005	26,4	50,5
WADI FIRA	17 378	3,4	6,6	110 321	21,7	41,9	127 699	25,1	48,5
N'DJAMENA	31 956	3,4	7,2	216 637	22,8	48,7	248 593	26,1	55,8
BARH EL GAZAL	9 471	3,7	7,9	53 017	20,6	44,3	62 488	24,3	52,2
ENNEDI	5 410	3,2	7,2	37 382	22,3	49,5	42 792	25,5	56,6
SILA	9 709	3,3	6,5	59 421	20,2	40,0	69 130	23,6	46,5
TIBESTI	797	3,7	8,2	4 759	22,3	49,0	5 556	26,1	57,2
TCHAD	363 251	3,3	6,6	2 403 875	22,0	43,4	2 767 126	25,3	49,9

Source : INSEED, RGPH2, 2009

La population recensée des femmes en âge de procréer de 12-49 ans d'environ 2.767.000, représentent près de 50 % de la population féminine et 25,3 % de la population totale. Ces proportions sont respectivement de 6,6 % et 3,3 % pour les femmes de 12-14 ans d'environ 363.000 et de 43,4 % et 22,0 % pour les femmes de 15-49 ans d'environ 2.404.000.

La proportion des femmes de 12-49 ans est plus élevée dans les régions de Tibesti (57,2 %), Ennedi (56,6 %), N'Djaména (55,8 %) et Borkou (54,6 %) et plus faible dans les régions de Sila (46,5 %), Batha (46,5 %) et Hadjer Lamis (47,6 %).

H.4 Population recensée des enfants d'âge vaccinal

Tableau 14 : Population recensée des enfants d'âge vaccinal (0-4 ans) par région selon l'âge de l'enfant et Poids démographique par rapport à la population totale de la région

REGION DE RECENSEMENT	Age de l'enfant en année révolue					Ensemble	
	0 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	0-4 ans	% Pop totale
BATHA	15 062	16 837	25 690	23 383	25 137	106 109	21,7
BORKOU	2 340	1 935	4 207	3 136	4 010	15 628	16,7
CHARI BAGUIRMI	22 109	20 870	26 311	27 494	26 089	122 873	21,2
GUERA	19 271	18 855	26 454	23 389	25 535	113 504	21,1
HADJER LAMIS	20 306	18 882	28 252	26 131	27 148	120 720	21,3
KANEM	8 738	9 214	13 672	14 345	14 729	60 699	18,2
LAC	14 025	13 696	20 506	21 089	20 192	89 508	20,6
LOGONE OCCIDENTAL	31 335	27 768	27 395	27 924	26 628	141 049	20,5
LOGONE ORIENTAL	36 887	31 121	32 718	34 244	32 218	167 188	21,4
MANDOUL	28 562	23 433	27 310	28 415	27 387	135 107	21,5
MAYO KEBBI EST	29 400	27 891	32 931	34 322	31 618	156 162	20,2
MAYO KEBBI OUEST	23 911	22 229	23 453	23 360	22 214	115 166	20,4
MOYEN CHARI	24 385	21 395	23 947	25 096	23 902	118 725	20,2
OUADDAI	23 488	22 823	34 725	33 380	32 338	146 753	20,4
SALAMAT	11 500	10 381	14 225	14 343	14 001	64 450	21,3
TANDJILE	28 108	25 775	26 365	28 832	26 457	135 536	20,5
WADI FIRA	13 934	16 235	23 719	24 385	22 966	101 239	19,9
N'DJAMENA	32 809	28 939	33 927	34 001	32 221	161 897	17,0
BARH EL GAZAL	5 168	5 724	12 653	8 738	13 915	46 198	18,0
ENNEDI	3 325	3 561	6 606	5 615	6 373	25 480	15,2
SILA	9 783	9 110	16 144	14 558	15 785	65 381	22,3
TIBESTI	382	429	773	648	783	3 015	14,2
TCHAD	404 826	377 104	481 982	476 831	471 645	2 212 388	20,2

Source : INSEED, RGPH2, 2009

La population des enfants de 0-4 ans avoisine 2.212.000 et représente 20,2 % de la population totale. Cette proportion varie sensiblement selon la région (Tableau 14). Elle est la plus faible dans les régions de Tibesti (14,2 %), Ennedi (15,2 %) et Borkou (16,7 %) ainsi que dans les régions de N'Djaména (17,0 %), Bar-El-Gazel (18,0) et Kanem (18,2%). Elle est par contre beaucoup plus élevée dans les régions du Sila (22,3 %), du Batha (21,7 %) et du Mandoul (21,5 %) notamment.

H.5 Population recensée d'âge scolaire

Tableau 15 : Effectif ajusté de la population recensée d'âge scolaire (6-24 ans) par cycle et Poids démographique dans la population totale de la population scolarisable dans le primaire et dans la secondaire

REGION DE RECENSEMENT	EFFECTIF AJUSTE PAR CYCLE					% POPULATION TOTALE		
	PRIMAIRE	SECONDAIRE			SUPERIEUR	PRIMAIRE	SECONDAIRE	ENSEMBLE
		1er Cycle	2nd Cycle	Total				
	6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	12-18 ans	19-24 ans	6-11 ans	12-18 ans	6-18 ans
BATHA	101 783	40 189	22 346	62 535	38 033	20,8	12,8	33,6
BORKOU	17 590	8 254	6 311	14 565	10 679	18,8	15,6	34,4
CHARI BAGUIRMI	112 209	51 697	31 427	83 124	49 806	19,4	14,4	33,8
GUERA	106 888	47 074	28 999	76 074	44 746	19,9	14,1	34,0
HADJER LAMIS	112 520	50 057	29 960	80 017	47 254	19,9	14,1	34,0
KANEM	66 767	32 662	20 035	52 697	27 389	20,0	15,8	35,8
LAC	84 969	38 798	24 292	63 090	37 173	19,6	14,5	34,1
LOGONE OCCIDENTAL	130 396	64 115	40 583	104 698	75 454	18,9	15,2	34,1
LOGONE ORIENTAL	151 796	68 721	43 238	111 959	77 257	19,5	14,4	33,8
MANDOUL	124 081	54 252	33 078	87 330	58 079	19,7	13,9	33,6
MAYO KEBBI EST	151 100	73 611	45 049	118 660	73 646	19,5	15,3	34,8
MAYO KEBBI OUEST	109 772	55 344	34 879	90 223	58 681	19,4	16,0	35,4
MOYEN CHARI	110 173	55 566	35 160	90 726	58 682	18,7	15,4	34,2
OUADDAI	143 296	64 812	37 486	102 298	59 205	19,9	14,2	34,1
SALAMAT	59 825	26 961	16 731	43 692	25 696	19,8	14,5	34,2
TANDJILE	129 451	64 431	39 720	104 151	63 682	19,6	15,7	35,3
WADI FIRA	108 672	48 391	26 966	75 357	38 506	21,4	14,8	36,2
N'DJAMENA	150 553	86 147	62 818	148 965	125 481	15,8	15,7	31,5
BARH EL GAZAL	54 842	26 334	17 627	43 961	23 137	21,3	17,1	38,4
ENNEDI	32 619	16 978	13 361	30 339	19 741	19,4	18,1	37,5
SILA	66 234	26 921	13 631	40 552	19 968	22,6	13,8	36,4
TIBESTI	3 907	2 177	1 458	3 635	2 240	18,3	17,1	35,4
TCHAD	2 129 443	1 003 493	625 153	1 628 646	1 034 536	19,5	14,9	34,3

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Ce tableau donne les effectifs de la population scolarisable (par rapport à l'âge officiel) dans le Primaire (6-11 ans), le Secondaire 1^{er} Cycle (12-15 ans), le Secondaire 2nd Cycle (16-18 ans) et le Supérieur (19-24 ans). La population scolarisable dans le Primaire avoisine 2.129.000 et représente 19,5 % de la population totale ; celle du Secondaire (environ 1.629.000) et celle du Supérieur (1.035.000) représentent respectivement 14,9 % et 9,5 %.

H.6 Population recensée des personnes âgées

Tableau 16 : Effectif ajusté des personnes âgées (60 ans et plus) par région selon la classe d'âges (3ème et 4ème âges) et Taux de vieillissement de la population par région selon le milieu de résidence

REGION DE RECENSEMENT	Effectif ajusté des personnes âgées par classe d'âges			% Personnes âgées (60 ans & +) par milieu de résidence		
	3ème âge	4ème âge	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
	60-79 ans	80 ans et plus	60 ans et plus			
BATHA	22 023	6 322	28 345	5,4	5,9	5,8
BORKOU	3 636	423	4 059	4,2	4,4	4,3
CHARI BAGUIRMI	24 020	5 371	29 391	5,2	5,1	5,1
GUERA	23 773	6 588	30 361	5,6	5,6	5,6
HADJER LAMIS	24 108	5 611	29 719	5,0	5,3	5,2
KANEM	15 802	2 325	18 127	5,5	5,4	5,4
LAC	16 699	3 257	19 956	4,3	4,6	4,6
LOGONE OCCIDENTAL	20 240	2 749	22 989	3,2	3,4	3,3
LOGONE ORIENTAL	21 555	3 604	25 159	3,0	3,3	3,2
MANDOUL	19 205	2 888	22 093	4,3	3,4	3,5
MAYO KEBBI EST	34 181	6 600	40 781	4,6	5,4	5,3
MAYO KEBBI OUEST	20 209	4 859	25 068	4,2	4,5	4,4
MOYEN CHARI	18 298	3 107	21 405	3,9	3,6	3,6
OUADDAI	30 373	8 062	38 435	4,7	5,5	5,3
SALAMAT	11 992	3 096	15 088	5,1	5,0	5,0
TANDJILE	22 724	3 564	26 288	3,8	4,0	4,0
WADI FIRA	22 752	6 400	29 152	5,3	5,8	5,7
N'DJAMENA	27 897	4 765	32 662	3,4		3,4
BARH EL GAZAL	10 260	1 543	11 803	4,8	4,6	4,6
ENNEDI	6 000	642	6 642	3,5	4,1	4,0
SILA	9 997	2 260	12 257	4,0	4,2	4,2
TIBESTI	929	183	1 112	4,3	5,4	5,2
TCHAD	406 673	84 216	490 889	4,0	4,6	4,5

Source : INSEED, RGPH2, 2009

La population des personnes âgées (60 ans et plus), d'environ 491.000, représente 4,5 % de la population totale. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (4,6 %) qu'en milieu urbain (4,0 %). Cette population est composée à 82,8 % des personnes du 3^{ème} âge (60-79 ans) d'environ 407.000 qui représentent 3,7 % de la population totale contre 0,8 % pour les personnes du 4^{ème} âge (80 ans et plus) d'environ 84.000.

C'est dans les régions du Batha (5,8 %), Wadi Fira (5,7 %) et Guéra (5,6 %) qu'elle est la plus forte (plus de 5,5 %). Elle est par contre beaucoup plus faible (moins de 4 %) dans les régions du Logone oriental (3,2 %), du Logone occidental (3,2 %), de N'Djaména (3,4 %), de Mandoul (3,5 %) et du Moyen Chari (3,6 %).

H.7 Population tchadienne recensée d'âge électoral

6.1 Répartition selon le lieu de recensement

Tableau 17 : Effectif ajusté de la population tchadienne recensée âgée de 18 ans et plus par région de recensement selon le sexe, poids démographique par rapport à la population totale de la région et poids démographique des femmes

Région de recensement	Masculin	Féminin	Ensemble	% Population totale			% Femmes	
				Mas	Fem	Total	18 ans & +	Total
BATHA	93 709	113 158	206 867	39,8	44,7	42,3	54,7	51,8
BORKOU	23 964	21 819	45 783	47,9	50,0	48,9	47,7	46,6
CHARI BAGUIRMI	121 614	127 685	249 299	42,3	43,8	43,1	51,2	50,4
GUERA	106 377	128 021	234 398	40,7	46,2	43,5	54,6	51,5
HADJER LAMIS	118 187	124 118	242 305	41,7	43,8	42,7	51,2	50,0
KANEM	67 498	80 848	148 346	41,4	47,4	44,5	54,5	51,2
LAC	90 788	95 409	186 197	41,4	44,4	42,9	51,2	49,5
LOGONE OCCIDENTAL	141 619	161 000	302 619	42,3	45,4	43,9	53,2	51,5
LOGONE ORIENTAL	152 279	174 910	327 189	40,1	43,7	42,0	53,5	51,4
MANDOUL	121 782	147 976	269 758	39,8	45,9	42,9	54,9	51,3
MAYO KEBBI EST	153 104	184 288	337 392	41,2	45,6	43,5	54,6	52,1
MAYO KEBBI OUEST	111 548	128 170	239 718	40,8	44,0	42,4	53,5	51,6
MOYEN CHARI	122 914	132 223	255 137	42,1	44,6	43,4	51,8	50,4
OUADDAI	132 260	155 865	288 125	37,9	41,8	39,9	54,1	51,7
SALAMAT	57 981	70 234	128 215	39,4	45,2	42,4	54,8	51,4
TANDJILE	124 899	157 812	282 711	39,6	45,5	42,7	55,8	52,3
WADI FIRA	78 266	94 998	173 264	31,9	36,1	34,1	54,8	51,8
N'DJAMENA	267 640	212 202	479 842	52,8	47,6	50,4	44,2	46,8
BARH EL GAZAL	57 022	54 615	111 637	41,4	45,6	43,4	48,9	46,5
ENNEDI	37 721	32 199	69 920	40,8	42,6	41,6	46,1	45,0
SILA	45 556	53 919	99 475	31,4	36,3	33,9	54,2	50,4
TIBESTI	5 812	4 931	10 743	50,1	50,7	50,4	45,9	46,3
TCHAD	2 232 534	2 456 404	4 688 938	41,3	44,3	42,8	52,4	50,6

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Le tableau 17 donne les effectifs ajustés de la population tchadienne d'âge électoral (âgée de 18 ans et plus), leur proportion par rapport à la population totale ainsi que le pourcentage des femmes dans la population totale et dans la population âgée de 18 ans et plus. Il en résulte entre autres que :

- La population recensée d'âge électoral était d'environ 4.689.000 au RGPH2 composée de 2.233.000 hommes et de 2.456.000 femmes

- Cette population représente 42,8 % de la population totale. Cette proportion varie fortement d'une région à l'autre et est plus élevée à N'Djaména (50,4 %), au Tibesti (50,4 %) et au Borkou (48,9 %). Elle est plus faible dans le Sila (33,9 %), le Wadi Fira (34,1 %) et le Ouaddaï (39,9 %)
- Le pourcentage des 18 ans et plus est beaucoup plus élevé chez les femmes (44,3 %) que chez les hommes (41,3 %) et il en est ainsi dans toutes les régions à l'exception de N'Djaména (47,6 contre 52,8 %). Il est à relever également que les femmes sont majoritaires (52,4 %) dans cette tranche de la population et qu'il en est ainsi dans presque toutes les régions à l'exception du Borkou, de l'Ennedi, du Tibesti, du Barh-El-Gazal et de la ville de N'Djaména.

6.2 Répartition selon le lieu de rattachement administratif

Tableau 18 : Effectif ajusté de la population tchadienne recensée âgée de 18 ans et plus par région de rattachement administratif selon le mode de vie et le sexe et poids démographique dans la population totale concernée de la région

Région de rattachement administratif	Sédentaires				Nomades			
	Mas.	Fém.	Total	% Pop. totale	Mas.	Fém.	Total	% Pop. totale
BATHA	86 941	106 274	193 215	42,4	15 416	15 418	30 834	41,5
BORKOU	21 649	19 793	41 442	49,0	2 677	2 370	5 047	47,8
CHARI BAGUIRMI	115 455	122 161	237 616	43,2	4 766	4 311	9 077	41,1
GUERA	103 319	125 058	228 377	43,6	429	433	863	39,7
HADJER LAMIS	113 413	119 289	232 702	42,8	4 105	3 811	7 916	40,0
KANEM	65 569	79 065	144 634	44,3	1 600	1 460	3 060	50,1
LAC	87 759	92 152	179 911	43,0	682	669	1 352	40,0
LOGONE OCCIDENTAL	141 597	160 981	302 578	43,9	76	99	175	45,2
LOGONE ORIENTAL	151 818	174 484	326 302	42,0	68	51	119	42,5
MANDOUL	121 222	147 481	268 703	42,9	191	170	361	41,1
MAYO KEBBI EST	151 961	183 344	335 305	43,5	475	393	869	42,3
MAYO KEBBI OUEST	111 531	128 154	239 685	42,4	91	102	193	41,8
MOYEN CHARI	118 329	127 984	246 313	43,4	1 051	867	1 917	46,6
OUADDAI	129 487	152 758	282 245	39,9	4 140	4 306	8 446	42,5
SALAMAT	52 794	65 063	117 857	42,4	4 024	4 023	8 047	41,9
TANDJILE	123 998	156 947	280 945	42,7	102	94	196	40,0
WADI FIRA	75 452	91 760	167 212	33,8	2 824	3 194	6 018	41,6
N'DJAMENA	267 631	212 195	479 826	50,4				.
BARH EL GAZAL	29 069	29 298	58 367	42,8	30 990	28 686	59 676	43,5
ENNEDI	31 576	26 997	58 573	40,6	5 942	5 037	10 979	47,9
SILA	44 770	53 114	97 884	33,8	441	416	857	44,1
TIBESTI	5 727	4 859	10 586	50,2	607	545	1 152	46,6
Pays étranger				.	471	418	889	61,3
Région non déterminée				.	297	321	618	31,4
TCHAD	2 151 068	2 379 211	4 530 279	42,8	81 467	77 193	158 660	43,1

Source : INSEED, RGPH2, 2009

Comme l'indique ce tableau, la population tchadienne recensée en âge de voter (18 ans et plus) était composée d'environ 4.530.000 sédentaires et 159.000 nomades représentant respectivement 42,8 % et 43,1 % de leurs sous-populations respectives.

Chez les sédentaires, cette proportion est plus importante à N'Djaména (50,4 %), au Tibesti (50,2 %) et au Borkou (49,0 %). Par contre, elle est plus faible dans le Sila (33,8 %) et le Wadi Fira (33,8 %). Chez les nomades, c'est au Kanem qu'elle est la plus forte (50,1 %) suivi du Borkou (47,8 %), de l'Ennedi (47,9 %) et du Tibesti (46,6 %).

ANNEXES